

SAUVEZ DES VIES
RESTEZ
CHEZ VOUS

L'ECHO D'ALGERIE

INFORMER ET PENSER LIBREMENT Quotidien National d'Information www.lechodalgerie-dz.com

Quotidien National d'Information - 9^e Année - Dimanche 27 décembre 2020 - 11 Joumada Al Oula 1441 - N° 2583 - Algérie : 10 DA / 1 €



416 Nouveaux cas
361 Guérisons
6 Décès

Lire page 16

● Algérie-Mauritanie
Le Président Tebboune reçoit un appel téléphonique de son homologue mauritanien

Lire page 16

● Météo
La neige au rendez-vous dans plusieurs régions du pays

Les chutes de neige annoncées par l'Office national de météorologie dans un BMS étaient au rendez-vous hier dans plusieurs wilayas du Centre et Est du pays...

Lire page 16

La justice poursuit les procès des anciens responsables et hommes d'affaires

L'Etat affiche sa détermination pour une lutte sans merci contre la corruption

● Les procès des anciens responsables et ex-hommes d'affaires se poursuivent au niveau des tribunaux et des cours et cela atteste, selon de nombreux observateurs, la détermination de l'Etat à combattre la lutte contre la corruption et toutes sortes de malversations dans la gestion des affaires publiques, comme l'avait souligné le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Belkacem Zeghmati, en affirmant que la Justice est appelée à «assumer pleinement son rôle» dans la lutte contre les différentes formes du crime, notamment la corruption, à travers une application «juste et rigoureuse» de la loi, afin de «rétablir l'autorité de l'Etat bafouée par une justice aux ordres».

Lire page 3

Photo : Fatch Guidoum ©



Benbouzid confirme :

«Le vaccin anti-covid sera disponible au mois de janvier prochain»

Lire page 4

Transport aérien

La reprise des vols intérieurs, une aubaine pour la relance du tourisme national

Lire page 7

Environ 11 000 haraga algériens seront prochainement expulsés d'Espagne

Madrid affrète trois navires pour effectuer l'opération à moyen terme

Lire page 3

Commémoration du 42^e anniversaire de la mort du président Houari Boumediene

Le soutien de l'Algérie aux mouvements de libération dans le monde «un devoir sacré»

Lire page 5

21 Echos du jour

Asphyxie au monoxyde de carbone 126 personnes décédées et plus de 2000 autres secourues depuis janvier dernier

Cent vingt-six personnes sont décédées par asphyxie au monoxyde de carbone et plus de 2000 autres ont été secourues d'une mort certaine depuis janvier 2020. «Les statistiques établies jusqu'à ce jour par les services de la Protection civile concernant l'intoxication par ce gaz mortel depuis le début de janvier 2020 révèlent que 126 personnes ont péri et plus de 2000 ont été secourues d'une mort certaine», précise la même source, ajoutant que ces derniers jours ont connu une recrudescence des cas de décès par ce poison toxique. Les baisses de température et les conditions climatiques incitent les citoyens à l'utilisation massive des différents dispositifs de chauffage, augmentant ainsi les risques d'asphyxie au monoxyde de carbone», soulignant que ces «tragédies sont souvent dus à des erreurs de prévention en matière de sécurité, l'absence de ventilation, le mauvais montage, un défaut d'entretien, l'utilisation de certains appareils qui ne sont pas destinés au chauffage, vétusté des appareils, etc». La Protection civile explique que «malgré les campagnes de sensibilisation et d'information et les rappels des mesures de prévention, diffusés régulièrement par ses services au profit des citoyens, on déplore encore une fois des victimes attribuées à des intoxications au monoxyde de carbone»,



or de «simples gestes de prévention permettent pourtant d'éviter ces intoxications». Dans ce contexte, la Protection civile rappelle aux citoyens les consignes de sécurité obligatoires à suivre «rigoureusement» permettant de préserver et protéger leur vie. Il s'agit, entre autres, de penser toujours à ventiler le logement lors de l'utilisation des appareils de chauffage, d'aérer au moins 10 minutes par jour et n'obstruer jamais les entrées et les sorties d'air de

votre logement, de ne pas se servir de tels appareils dans des pièces dépourvues d'aération, de ne pas utiliser comme moyens de chauffage tabouna ou des appareils de cuisson et d'entretenir et régler régulièrement les appareils par un professionnel. Il est recommandé aussi d'appeler le numéro d'urgence de la Protection civile le 14 et le numéro vert 1021 en précisant l'adresse exacte et la nature en cas d'accident pour une prise en charge rapide et efficace.

Bouira 1500 poules grillées dans un incendie

Un incendie s'est déclaré, avant-hier, vers 18h, dans le village Demdoun rattaché administrativement à la commune de Aomar situé à quelques 18 km au cardinal nord du chef-lieu de la wilaya de Bouira. Lorsque les éléments de la Protection civile sont arrivés sur les lieux du sinistre, le hangar agricole, de quelque 2500 m², était entièrement embrasé, le poulailler abritait 1500 volatiles grillés par l'incendie dû à une bouteille de gaz butane qui a explosé. Les soldats du feu ont dû éviter la propagation des flammes à un second hangar contigu qui contenait pas moins de 3000 poules qui ont été sauvées et épargnées de l'incendie, autant plus que ce second hangar est un lieu de stockage d'engrais, de machines agricoles et où sont déposées huit bouteilles de gaz butane. Des lances ont été déployées par les éléments de la Protection civile, dont une grande échelle, plusieurs éléments ont été mobilisés et ont reçu l'aide des confrères des communes voisines de Lakhdaria et de Kadiria. Il a fallu plusieurs heures pour que les éléments de la Protection civile viennent à bout de l'incendie, les gendarmes se sont également rendus sur place pour effectuer leur enquête sur les origines du sinistre.

Accidents de la route Six personnes décédées et 384 autres blessées durant les dernières 48 heures

Six personnes sont décédées et 384 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la route à travers le pays durant les dernières 48 heures. Durant la période du 24 au 26 décembre, (les dernières 48 heures) les unités de la Protection civile ont enregistré 4789 interventions, dans les différents types d'interventions pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire, extinction d'incendies et dispositifs de sécurité et ainsi les opérations de sensibilisations et de désinfections relatifs au Covid-19. Les éléments de la Protection sont intervenus également pour prodiguer des soins de première urgence à 32 personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant des appareils de chauffage et chauffe-eau à l'intérieur de leur domicile au niveau des wilayas d'El Bayadh (8 personnes), Blida (6 personnes), Constantine (4 personnes), Oran (5 personnes), Naâma (3 personnes) et les wilayas de Bouira, Relizane, Aïn Témouchent, Tébessa, Bordj Bou Arréridj et Laghouat une personne chacune, les victimes ont été prises en charge sur les lieux puis évacuées vers les structures sanitaires. Concernant les activités de lutte contre la propagation du coronavirus, les unités de la Protection civile ont effectué durant la même période 116 opérations de sensibilisation à travers 21 wilayas (85 communes), portant sur la pandémie Covid-19, rappelant aux citoyens la nécessité du respect le confinement ainsi que les règles de la distanciation physique. Ainsi 167 opérations de désinfection générale ont été effectuées à travers 22 wilayas (72 communes) ciblant l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles. Aussi, les secours de la Protection civile de Béjaïa sont intervenus pour le sauvetage et l'évacuation de 22 personnes coincées au niveau d'un camp au lieu-dit forêt lac noir commune Adekar et ceux de Blida pour l'extinction d'un incendie au niveau d'un chalet (chambre de garde) appartenant à la société Bifa Biscuiterie commune de Ouled Slama, causant le décès d'une personne carbonisée de sexe masculin âgé de 62 ans, la victime a été évacuée vers l'hôpital de Blida.

Blida Deux randonneurs retrouvés et un autre porté disparu dans la région montagneuse de Dhaya

Les équipes de la Protection civile de la wilaya de Blida ont retrouvé deux randonneurs qui se sont égarés, vendredi dans l'après-midi, dans la région montagneuse de Dhaya au sud-ouest de Blida, alors que les recherches se poursuivaient toujours pour localiser un troisième. «L'unité de la Protection civile relevant de la daïra de Mouzaïa a reçu, vendredi en fin d'après-midi, un signalement des services de la Gendarmerie nationale, faisant état de trois randonneurs égarés qui étaient sortis en excursion au lac de Dhaya au sud-ouest de Blida. Les équipes d'intervention relevant de la

même unité sont sorties immédiatement à leur recherche, avant d'atteindre les reliefs de Dhaya et d'entrer en contact par téléphone avec un des deux égarés qui ont été retrouvés par les habitants d'un village avoisinant. Un troisième randonneur parti en quête d'une issue demeure, cependant, introuvable. La brume et les chutes de neiges ont rendu plus difficiles les recherches par les éléments de la Protection civile au nombre de six, soutenues par les services de la Gendarmerie nationale dans l'espoir de retrouver le troisième randonneur âgé de 35 ans.

Ghardaïa Démantèlement d'une bande spécialisée dans l'escroquerie à Metlili

Les services de la police judiciaire (PJ) relevant de la sûreté de la daïra de Metlili, 45 km au sud de Ghardaïa, ont mis hors d'état de nuire une bande composée de 5 individus pour leurs implications présumées dans des délits d'escroquerie, fraude et le trafic de devises et bijoux de pacotilles (faux or). Deux victimes d'extorsion sur Internet et réseaux sociaux ont déposé une plainte auprès de la police judiciaire contre des membres de

cette bande pour escroquerie et vente de bijoux de pacotille (faux or) pour une somme de 3,5 millions de dinars, aussitôt les services de police ont ouvert une enquête qui a permis l'arrestation des membres de cette bande. Les investigations et la perquisition menées par les mêmes services sous la conduite du procureur de la République dans la maison du principal suspect s'est soldée par la saisie de près de 5 kg de minerai jaunâtre (faux or), une

somme de 13 300 de faux euros, et plus de deux millions de dinars, des produits utilisés pour faire briller le faux or, des équipements électroniques de pesée, des téléphones portables ainsi qu'un véhicule utilisé dans le transport de faux or. Les mis en cause, âgés entre (26 et 72 ans), seront présentés devant les instances judiciaires compétentes pour «association de malfaiteurs, escroquerie, fraude et trafic de devises et faux or».

Édité par la Sarl ECHO Médias Algérie	Directeur Général Fondateur Tewfiq Meraou	Directeur de la Publication Ahsene Saaid Directrice de la Rédaction D ^r Lila Meraou Rédacteur en Chef Mouloud Hamdi Directeur Technique Walid Boumaaraf	Siège Social : 32, Avenue de Maubeuge - Alger Rédaction : 5F, rue des 3 Frères - Bouadou Bir Mourad Rais - Alger Tél-Fax : 023 54 23 23 / 023 54 23 02 Direction de la publicité : Tél-Fax : 023 54 23 04	Anep Tél : 021 73 76 78 021 73 71 28 Fax : 021 73 95 59 Diffusion Ouest-Centre-Est Zigzag Expresse Impression SIA	• Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas restitués et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.
	www.lechodalgerie-dz.com	E-mail : echodalgerie@gmail.com	L'Echo d'Algérie Quotidien National d'Information	@echodalgerie_dz	

La justice poursuit les procès des anciens responsables et hommes d'affaires

L'Etat affiche sa détermination pour une lutte sans merci contre la corruption

Les procès des anciens responsables et ex-hommes d'affaires se poursuivent au niveau des tribunaux et des cours et cela atteste, selon de nombreux observateurs, la détermination de l'Etat à combattre la lutte contre la corruption et toutes sortes de malversations dans la gestion des affaires publiques, comme l'avait souligné le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Belkacem Zeghmati, en affirmant que la Justice est appelée à «assumer pleinement son rôle» dans la lutte contre les différentes formes du crime, notamment la corruption, à travers une application «juste et rigoureuse» de la loi, afin de «rétablir l'autorité de l'Etat bafouée par une justice aux ordres».

Après avoir rappelé que la corruption a atteint au fil des années des proportions alarmantes, tellement elle est devenue «flagrante, organisée et systématique», le ministre a estimé que justice «se trouve aujourd'hui à la croisée des chemins, étant sous les regards des autorités et de la société qui attend d'elle beaucoup pour rétablir l'autorité de l'Etat et cristalliser les droits des citoyens». Belkacem Zeghmati avait indiqué récemment que la lutte contre la corruption «n'atteindra ses objectifs qu'après la récupération des avoirs criminels que représentent les fonds détournés et qui constituent une pierre angulaire aux niveaux national et international». Il avait relevé que les expériences d'autres Etats en la matière ont montré que «rien ne contribue aussi efficacement à la lutte contre ce type de crime que la poursuite de ses auteurs pour la récupération des fonds détournés». Précisant qu'il s'agit de gains illicites, le ministre de la Justice a souligné la nécessité d'approfondir les enquêtes préliminaires pour identifier les auteurs de ces crimes de corruption et déterminer et localiser les montants détournés afin de les saisir ou de les geler jusqu'à ce que les auteurs soient présentés devant les juridictions compétentes qui trancheront conformément à la loi. À cet égard, Zeghmati a fait savoir que l'Algérie «dispose des mécanismes juridiques nécessaires pour récupérer les fonds détournés vers l'étranger», affirmant que la justice «est aujourd'hui déterminée à lutter contre la corruption par l'application rigoureuse de la loi en toute transparence, indépendance et neutralité et dans le strict respect des règles d'un procès équitable et ce, tout au long de l'action publique sans que personne ne soit lésé et tout en respectant la présomption d'innocence et les droits de la défense dans le cadre du principe d'égalité garanti par la Constitution». «Notre pays traverse une période sans précédent

au cours de laquelle le peuple algérien a fait montre d'une maturité qui a impressionné le monde entier et une prise de conscience quant aux dangers de la corruption et à la nécessité de lutter contre ce fléau et d'en poursuivre les auteurs, ce qui a amené la magistrature à être à l'avant-garde et à se hisser, dans l'accomplissement de ses missions constitutionnelles, au niveau des revendications légitimes du peuple et de ses aspirations à une vie décente et un meilleur lendemain», a ajouté Zeghmati. Il avait, par ailleurs, souligné que l'institution judiciaire «s'acquitte de ses missions constitutionnelles dans le respect des lois de la République en tant que garante des libertés et droits fondamentaux de tout un chacun sans aucune exclusive ni considération conjoncturelle ou personnelle, car notre magistrature nationale n'a d'autre objectif, dans l'Etat de droit, que de consacrer la justice et le droit». Pour le ministre, la lutte contre ce dangereux fléau «n'est pas la mission de la magistrature à elle seule mais l'affaire de tous». Déterminé à poursuivre la lutte contre la corruption, l'Etat a décidé de renforcer la législation algérienne en la matière pour pouvoir prévenir et combattre ce fléau et ce, à travers la révision du code de procédure pénale en vue de lever les entraves à l'action publique. Dans un discours à la Nation, le chef de l'Etat avait affirmé que «l'Etat, qui demeure à l'écoute des revendications et des aspirations profondes de notre peuple, est vraiment décidé à poursuivre l'œuvre d'assainissement». Il avait fait remarquer, à cet égard, que «l'œuvre d'assainissement de l'Etat et de renouvellement de son encadrement est accompagnée d'une vigoureuse lutte contre le fléau de la corruption et de la dilapidation des deniers publics». De son côté, le général de corps d'armée, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), avait réitéré,



Ph : Fatch Guidoum ©

récemment, la détermination de l'Etat à poursuivre le combat contre «la corruption sous toutes ses formes», soulignant que l'armée contribuera, en compagnie de la justice, à cet effort. «La poursuite de l'assainissement du pays de ce dangereux fléau est une mission que l'ANP s'honore aujourd'hui d'entreprendre en compagnie de la justice et d'offrir toutes les garanties à même d'exécuter cette noble mission nationale», a-t-il affirmé. Gaïd Salah a salué, à l'occasion, la justice et «toutes avancées nationales réalisées à ce jour avec la force de la loi et l'équité du droit», exprimant sa «reconnaissance» envers «les efforts assidus que ne cessent de consentir aujourd'hui les institutions de l'Etat et les initiatives diligentes et dévouées au service de la patrie et du peuple». «Il s'agit d'efforts aux résultats fructueux que nul ne peut nier, qui méritent de notre part en ces circonstances particulières toute la considération et l'encouragement», a-t-il soutenu. La volonté de l'Etat de combattre la corruption s'est traduite également par les changements

opérés dernièrement à la tête des organes chargés de la prévention et de la détection des faits de corruption. En mai dernier, le chef de l'Etat a nommé un nouveau président à la tête de l'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption (ONPLC). Tarek Kour a été ainsi désigné en remplacement de Sebaïbi Mohamed. Les changements ont concerné également l'Office central de la répression de la corruption (OCRC), dont le directeur général, Mokhtar Rahmani, a été remplacé le même mois, par Mokhtar Lakhdari. Par ailleurs, une série d'enquêtes sur des faits de corruption et de transferts illicites de capitaux visant de nombreux hommes d'affaires, d'anciens Premiers-ministres et ministres, ainsi que de hauts responsables de l'Etat ont été ouvertes ces dernières semaines. Deux ex-Premiers-ministres, trois ex-ministres ont été placés en détention provisoire dans le cadre de ces enquêtes, alors que quatre autres ministres ont été placés sous contrôle judiciaire.

T. Benslimane

Environ 11 000 haraga algériens seront prochainement expulsés d'Espagne

Madrid affrète trois navires pour effectuer l'opération à moyen terme

Le ministère espagnol de l'Intérieur a eu recours à l'affrètement de 3 navires de la société «Trasmediterránea» pour expulser environ 11 000 haraga algériens de ces territoires, où ils seront renvoyés via le port d'Oran ou d'autres ports si la société maritime de transport espagnole l'exige. Dans ce contexte, un document officiel du ministère espagnol de l'Intérieur a été publié le 22 décembre dernier, soulignant que «le département de l'économie et des propriétés du ministère a accordé un accord à la compagnie maritime «Trasmediterránea» pour initier la déportation des haraga algériens vers leur pays. La valeur de la transaction s'élève à 200.000 euros, selon ce qui a été indiqué dans le même communiqué, et il s'agit d'une location d'un navire appartenant à la même société dans le but de renvoyer les immigrés clandestins algériens par voie maritime dans leur pays, frais supportés par les autorités espagnoles. La même source indique que, par décision du secrétaire d'Etat à la sécurité, en date du 1er décembre 2020, une procédure d'état d'urgence a été annoncée pour conclure un contrat avec une compagnie maritime pour effectuer plusieurs expulsions de citoyens algériens vers leur pays d'origine, et la société «Trasmediterránea» a été choisie pour effectuer l'opération de rapatriement de 11 000 haraga algériens. Pour rappel, la valeur de l'accord a été fixée à 200.000 euros pour le voyage, en plus de 65.000 euros pour chaque voyage, représentés dans les factures de navigation d'Alicante à Oran, aller-retour, accompagnés par des policiers espagnols et l'hébergement dans les chambres des navires, en plus du logement et de l'alimentation des haraga



Ph : L'Echo d'Algérie ©

et autres frais non inclus durant la traversée. Selon ce qui a été rapporté dans les médias espagnols, ces mesures se sont traduites par les visites répétitives du ministre espagnol de l'Intérieur en Algérie en 2020, et sa rencontre avec divers responsables algériens, en plus de la visite du Premier ministre Pedro Sanchez, en Algérie le mois d'octobre dernier. Tout en notant que le ministère de l'Intérieur a affrété 3 navires de la compagnie maritime espagnole, à condition que 40 haraga soient embarqués à bord de chaque navire, pour assurer les opérations d'escorte par le personnel de la compagnie et la

capacité de contrôler le nombre, ce qui signifie que le processus se poursuivra encore longtemps compte tenu du nombre de haraga arrivés en Espagne cette année. Le ministère de l'Intérieur espagnol a révélé il y a quelques semaines que les autorités algériennes ont accepté d'ouvrir les frontières maritimes pour déporter à nouveau les haraga algériens de l'Espagne vers l'Algérie, et ce, après la fermeture des frontières, il y a environ neuf mois, en raison de la propagation de la Covid-19.

M.W. Benchabane

Benbouzid confirme : «Le vaccin anti-covid sera disponible au mois de janvier prochain»

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, a confirmé, ce samedi à Alger, que le vaccin anti-covid sera disponible en Algérie au mois de janvier prochain.

C'est à l'occasion de son intervention à la cérémonie de la sortie de la 8e promotion d'administrateurs principaux de la santé de l'Ecole nationale de management et de l'administration de la santé, qui porte le nom du défunt Pr Yahia Guidoum, que Benbouzid a assuré que le vaccin anti-covid sera disponible dans les délais impartis, à savoir le mois de janvier prochain. Le premier responsable de la santé en Algérie a affirmé également que son ministère travaille déjà en collaboration avec d'autres services du Gouvernement pour mettre en application les instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Concernant le prix du précieux vaccin, il sera gratuit pour tous les Algériens comme indiqué précédemment par le ministre de la Santé. «La médecine a toujours été gratuite en Algérie, pourquoi voudriez-vous qu'on fasse payer les citoyens pour un péril ? Le vaccin contre la Covid-19 sera donc forcément gratuit pour toutes les catégories de la population», a affirmé Benbouzid en marge d'une rencontre virtuelle, abritée le 14 décembre dernier par le siège de son département, portant sur «l'accès équitable aux vaccins contre la Covid-19 en Afrique».



Ph : Fatch Guidoum ©

il encore précisé. Benbouzid a mis l'accent sur «la compétence, le dévouement et la persévérance» des administrateurs principaux de santé comme «seuls critères d'évaluation» de leur travail. «Cette école vous a offert une chance de rejoindre ce métier noble et vital, mais vous devez savoir qu'en contrepartie, votre réussite dans vos fonctions est tributaire de votre compétence, de persévérance et de votre dévouement», a souligné le ministre. Pour les réformes attendues dans le secteur, prévues dans la loi N° 18-11, relative à la santé, le ministre a indiqué qu'elles sont «importantes» et qu'elles «permettent l'amélioration des services de la santé publique». Benbouzid a déclaré que dans les prochaines semaines, plusieurs démarches seront entreprises, en vue de «développer le secteur et atténuer ses insuffisances», toutefois a-t-il noté, «cela demande la mobilisation et l'implication de tous les acteurs de notre secteur pour concrétiser ces réformes». Par ailleurs et concernant l'acquisition du vaccin anti-covid, Benbouzid a déclaré qu'il sera disponible dans les délais impartis, à savoir le mois de janvier prochain, affirmant que son ministère travaille déjà en collaboration avec d'autres services du Gouvernement pour mettre en application les instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Des membres du Gouvernement ont pris part à la cérémonie, notamment le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, le ministre de la Poste et des Télécommunications, le ministre délégué pour la réforme hospitalière et le wali d'Alger.

La 8e promotion «Yahia Guidoum» compte 85 nouveaux administrateurs principaux des services de santé.

Synthèses T. M. / Ag.

Trouver les mécanismes «nécessaires» pour améliorer la prestation des établissements publics

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, a également appelé à trouver les mécanismes «nécessaires» en vue d'améliorer la prestation des établissements publics et à faire de la prise en charge des malades

une «priorité». «Ces difficiles circonstances vous imposent de nouveaux défis consistant à trouver les mécanismes nécessaires pour améliorer la prestation du secteur public de la santé dans tous les domaines de gestion et à faire de la prise en charge des malades la priorité de vos priorités», a déclaré le ministre, lors de son intervention à la cérémonie de la sortie de la 8e promotion d'administrateurs principaux de la santé de l'Ecole nationale de management et de l'administration de la santé, qui porte le nom du défunt Pr Yahia Guidoum. A cette occasion,

il a rappelé l'intérêt que doivent porter les nouveaux diplômés au «management de la santé qui constitue la pierre angulaire de la gestion des structures de santé. Cela est considéré comme la clé pour résoudre la majorité des problèmes et des insuffisances que connaît notre secteur», a-t-il dit insistant sur les «efforts consentis» par l'Etat dans le but de développer le secteur «L'Etat n'a ménagé aucun effort en vue d'améliorer le secteur de la santé par la mise en place des moyens matériels, ainsi que le renforcement des capacités de la ressource humaine», a-t-

APN

Le PVP appelle à l'organisation des élections législatives et locales le même jour

Le Parti voix du peuple (PVP) a appelé, hier, à l'organisation des prochaines élections législatives et locales le même jour, pour plusieurs considérations, a déclaré le président du parti, Lamine Osmani. Lors d'une journée d'étude sur «les propositions de révision de la loi organique relative au régime électoral», organisée au siège du parti à laquelle ont pris part des spécialistes en droit, Osmani a souligné que la prochaine opération électorale des assemblées locales et de l'Assemblée populaire nationale (APN) «devrait se dérouler le même jour», pour plusieurs considérations. «Le taux de participation aux élections locales est supérieur à celui des élections législatives. Par conséquent, si elles sont organisées le même jour, cela réduirait cette abstention et ferait augmenter le taux de participation», a-t-il expliqué. «A défaut de pouvoir les

organiser le même jour, les élections locales devraient précéder les législatives», a-t-il dit. Dans le souci de traduire la volonté politique de renouveler et de conforter les institutions de l'Etat, ces élections devraient être à la hauteur des défis actuels et futurs de l'Algérie, ce qui exige de participer à l'élaboration d'une loi organique relative au régime électoral conforme aux conditions de renforcement des institutions de l'Etat», précise Osmani. Dans ce sillage, l'intervenant a mis l'accent sur «l'impérative moralisation de l'action politique en Algérie et l'évaluation des précédentes expériences pour en tirer les enseignements nécessaires», ajoutant : «Cela ne saurait se réaliser qu'à travers la promulgation de lois accompagnant le processus électoral par des propositions pour l'amendement de la loi organique relative au régime électo-

ral». «Il faut adapter la loi organique relative au régime électoral aux dispositions de la nouvelle Constitution notamment les facilitations administratives accordées aux jeunes et la réduction de l'âge de participation politique et d'accès aux assemblées élues locales et nationales», a souligné le président du parti. «Cette loi organique doit inclure des dispositions qui consacrent l'indépendance et les aspirations du peuple à travers des élections régulières et crédibles conformément aux articles 7 et 8 de la Constitution», a-t-il poursuivi. Osmani a souligné également que son parti militait pour que «cette loi contribue à l'assainissement du processus électoral et des assemblées élues, en séparant l'argent sale de la vie politique, appelant, dans ce contexte, à la révision du régime électoral à même de garantir la volonté populaire».

Algérie-Sahara occidental Une caravane d'aides alimentaires se dirigera le 7 janvier vers les camps des réfugiés sahraouis

Une caravane d'aides alimentaires au profit des réfugiés sahraouis se dirigera le 7 janvier prochain vers les camps des réfugiés à Tindouf, ont annoncé, ce samedi, des représentants de la société civile et de l'Union des paysans algériens (Unpa) lors d'un sit-in de solidarité avec le peuple sahraoui au siège de l'ambassade sahraouie à Alger. La caravane, composée de 300 tonnes de denrées alimentaires, sera lancée «instantanément à partir de 6 wilayas à savoir Biskra, Oued Souf, Oran, Alger, Ghardaïa et Batna», a indiqué le secrétaire général de l'association de bienfaisance algéro-sahraouie, Abdellah

Ghorabi. «Cette opération qui s'inscrit dans l'élan de solidarité du peuple algérien avec le peuple sahraoui, sera accompagnée aussi de plusieurs bénévoles qui procéderont sur place à la réalisation de plusieurs projets d'utilité publique», a indiqué pour sa part, Tahar Chihat, président de la Fédération nationale de la société civile. De son côté, le secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens (Unpa), Mohamed Alioui, a fait savoir que les «paysans algériens ont adhéré volontiers à cette initiative qui ne sera pas la dernière», rappelant «que la solidarité de l'Algérie avec le

peuple sahraoui est une solidarité avec la légalité internationale». Pour le président du Comité national de solidarité peuple sahraoui (Cnsps), Saïd El Ayachi, cette «caravane de denrées alimentaires se veut comme une résistance contre la volonté du Maroc de vouloir affamer le peuple sahraoui afin de le dissuader dans sa lutte pour le recouvrement des ses territoires et son indépendance». Il a rappelé que l'Algérie, qui a toujours affiché sa solidarité et son soutien avec le peuple sahraoui, veillera à ce que «rien ne lui manquera», a-t-il assuré. L'ambassadeur de la République

arabe sahraouie démocratique (RASD) en Algérie, Abdelkader Taleb Omar, a indiqué quant à lui que cette caravane de solidarité de la société civile algérienne à l'endroit du peuple sahraoui n'est pas nouvelle. «La solidarité du peuple algérien à tous les niveaux confirme pour la énième fois l'ancrage des valeurs de solidarité, de bienfaisance, de la justice auprès des Algériens à l'endroit de leurs frères sahraouis», a affirmé Taleb Omar, soulignant «que la position et la solidarité des Algériens a un impact des plus positifs auprès des Sahraouis».

Commémoration du 42^e anniversaire de la mort du Président Houari Boumediene Le soutien de l'Algérie aux mouvements de libération dans le monde «un devoir sacré»

L'ancien diplomate algérien et ancien secrétaire général adjoint de l'Organisation de l'unité africaine (actuellement Union africaine), Noureddine Djoudi, a mis en avant-hier «l'engagement ferme» de l'Algérie en faveur des mouvements de libération en tant que «devoir sacré».

Lors d'une conférence à l'occasion de la commémoration du 42^e anniversaire de la mort du Président Houari Boumediene, organisé par l'Association Machaal Echahid en coordination avec le Palais de la culture, Moufidi Zakaria, Djoudi a rappelé que «le soutien de l'Algérie aux mouvements de libération était pour feu Houari Boumediene, un devoir sacré, en particulier à la cause palestinienne et aux peuples sous domination coloniale et discrimination raciale en Afrique», affirmant que ces positions sont «indéfectibles». Le Président Houari Boumediene veillait scrupuleusement à ce que les diplomates algériens œuvrent à la consécration des valeurs constantes de l'Algérie à travers le soutien de tous les mouvements de libération, aussi bien en Afrique qu'en Asie, a-t-il précisé rappelant le soutien au mouvement de libération au Timor oriental, malgré les liens d'amitié avec l'Indonésie. Le premier ambassadeur d'Algérie en Afrique du Sud a souligné, en outre, que feu Boumediene a tenu à ce que «la sacralité de la libération de la Palestine et de l'indépendance de tous les pays africains sous domination coloniale et discrimination raciale demeure, après l'indépendance de l'Algérie, un objectif immuable». Evoquant, dans ce sens, des phrases récurrentes de feu Houari Boumediene,

Djoudi a cité notamment : «-Il y'a une seconde guerre sacrée et c'est la libération de l'Afrique et de la Palestine-» et «-l'Algérie, partie prenante de la lutte en Afrique-, pour signifier le rejet du slogan -aide à l'Afrique-, «chantée par de nombreux pays». Dans le même contexte, l'ancien diplomate algérien a rappelé le soutien de l'Algérie au mouvement de libération en Mozambique, «à travers la formation de 200 éléments de son armée» ainsi qu'au mouvement de libération en Angola, mettant en avant la position de l'Algérie en faveur de l'Afrique du Sud au niveau de l'ONU. Par ailleurs, Djoudi a tenu à mettre en exergue «l'attachement» du président Abdelmadjid Tebboune aux positions fermes de l'Algérie en matière de soutien aux causes justes dans le monde, notamment la question palestinienne. Concernant la cause sahraouie, Djoudi a évoqué l'engagement du souverain du Maroc, Hassan II, d'organiser un référendum pour l'autodétermination du peuple sahraoui, ajoutant : «A l'époque, j'étais SG adjoint à l'OUA et lorsqu'il a déclaré à Nairobi j'accepte l'organisation d'un référendum sur l'autodétermination du peuple sahraoui il a été applaudi par les chefs d'Etat et de Gouvernement».

M. M.



Energies renouvelables Le CEREFÉ qualifie le bilan de sa première année de «très honorable»

Le Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREFÉ) a dressé son bilan après une année de sa création le qualifiant de «très honorable», selon un communiqué de cette instance publié hier. Mis en place au mois de novembre 2019, la même source explique que le parcours du CEREFÉ a été réalisé grâce au soutien des services du Premier ministre auquel il est rattaché. Un soutien qui a permis, selon le communiqué, au CEREFÉ de finaliser assez rapidement toutes les procédures administratives et organiques, inhérentes à son statut d'établissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Parmi les réalisations du CEREFÉ, l'installation et la tenue de la première réunion de son Conseil Consultatif, «constitué d'éminents experts de renommée internationale», précise le communiqué. Le Commissariat a participé à plusieurs conférences nationales et internationales, à l'instar de la COP25 sur les changements climatiques, les réunions Gouvernement-walis, la Conférence sur la relance économique, lit-on dans le document. Le CEREFÉ a, en outre, animé des conférences-débats sur le dévelop-

peuvent des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique dans notre pays. Le Conseil d'administration du CEREFÉ a déjà pu tenir deux réunions, malgré le contexte très particulier induit par la crise sanitaire Covid-19, ce qui a permis de mettre en place les structures de base nécessaires au bon fonctionnement du CEREFÉ (organisation interne, budget de fonctionnement, recrutement des cadres dirigeants) et lui permettre d'entrer de plein pied dans le vif du sujet quant à ses missions centrales, détaille le communiqué.

Le CEREFÉ s'est attelé, en sus, à établir en premier un état des lieux exhaustif quant à la situation dans le pays en la matière, sachant que les deux secteurs d'intérêt, soit les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, ont souvent évolué de manières désordonnées et n'ont à aucun moment fait l'objet d'évaluations crédibles, a-t-on ajouté.

Des groupes de travail sectoriels et intersectoriels ont pu être constitués, après avoir reçu les éléments d'information requis en réponse aux questionnaires qui ont été adressés aux divers secteurs concernés, et certains groupes ont pu tenir leurs premières réunions, avant l'entrée

en vigueur des astreintes liées au Covid19 au niveau national, abonde le communiqué.

En parallèle, une large réflexion a été entamée au niveau du Commissariat, afin de «passer en revue et analyser les expériences les plus significatives mises en avant à travers le monde», en vue d'en tirer les enseignements pouvant aider localement à l'ébauche d'une stratégie intégrée de transition énergétique appropriée pour le pays et ses spécificités, souligne le CEREFÉ.

Contribution à l'élaboration des 6es rapports d'évaluation du GIEC

D'autre part, le Commissaire du CEREFÉ, Noureddine Yassaa, étant membre élu du Bureau du GIEC (Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat, un organisme des Nations unies chargé d'évaluer la science liée aux changements climatiques), contribue à l'élaboration des sixièmes rapports d'évaluation du GIEC

devant être publiés en 2021-2022, souligne le communiqué. Ajoutons que trois rapports spéciaux auxquels Yassaa avait contribué ont été déjà publiés en 2018 et 2019. De plus, le Commissaire du CEREFÉ est impliqué dans l'élaboration des rapports sur les énergies renouvelables, les changements climatiques et le développement durable dans le continent africain. Le CEREFÉ a, notamment, mis en place, ses structures d'information et de communication (site web, messagerie électronique, portail, facebook, twitter, linkedin, ...), relève le Commissariat.

A noter que le CEREFÉ a récemment publié son premier rapport annuel (édition 2020) intitulé «Transition Energétique en Algérie : Leçons, Etat des Lieux et Perspectives pour un développement accéléré des énergies renouvelables».

Ce premier rapport du CEREFÉ est considéré par beaucoup d'observateurs initiés dans le domaine comme «une référence et une base de travail» susceptible d'aider à accélérer le développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique dans notre pays, conclut le communiqué.

Sa mise en service est prévue au premier semestre 2021 Essais techniques sur la 1^{re} ligne du tramway de la ville de Mostaganem

Les essais techniques sur la première ligne du tramway de la ville de Mostaganem ont été lancés depuis vendredi. Selon les indications fournies par le directeur de wilaya des transports, Mustapha Kada Belfar, le premier essai technique sur cette ligne reliant la cité 5-Juillet, où se trouve le poste de maintenance, à la gare ferroviaire au centre-ville de Mostaganem sur une longueur de 2,2 kilomètres a été effectué vendredi soir. Cet essai sur la rame réceptionnée mercredi dernier a été consacré à lever toutes les incohérences en attendant l'auto-fonctionnement en utilisant l'énergie électrique prévu ce samedi jusqu'à lundi prochain. La réception de cette ligne, prévue le mois de janvier prochain sera suivie de la livraison de la première

tranche de la deuxième ligne qui relie le centre-ville à la localité de Salamandre sur une distance de 7 km, en parallèle avec la réception des équipements et du matériel qui a mis du retard en raison des répercussions de la pandémie du Coronavirus sur les transports maritime et aérien. Selon le même responsable, le personnel recruté sera formé en prévision de la réception définitive du projet et du démarrage de l'exploitation commerciale des deux lignes, qui aura lieu au cours du premier semestre de l'année prochaine. A noter que l'exploitation commerciale du tramway de Mostaganem fournira 500 nouveaux emplois dont 70 postes d'ingénieurs spécialisés dans le domaine des systèmes électroniques et d'informatique.

Or noir Le pétrole stable avant les fêtes

Les prix du pétrole ont fini proches de l'équilibre jeudi, les investisseurs optant pour la prudence avant le long week-end de Noël et après quelques séances mouvementées. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février a gagné 0,2% ou 9 cents à Londres, à 51,29 dollars. Le baril américain de WTI pour le mois de février a pris 0,2% ou 11 cents à 48,23 dollars. Après avoir atteint leurs plus hauts niveaux depuis le début de la pandémie vendredi, les cours ont enchaîné deux séances de baisse puis un rebond, signe de l'indécision du marché. «Pour l'instant, la situation n'est pas bonne, mais les investisseurs s'accrochent à l'idée que l'année prochaine les choses vont sensiblement s'améliorer», a expliqué Naeem Aslam, analyste chez AvaTrade, dressant un tableau général du marché pétrolier. Mercredi, les cours avaient été soutenus par un recul plus marqué que prévu des réserves de brut des États-Unis ainsi que par une baisse importante des stocks d'essence et de produits distillés. Les acteurs du marché avaient voulu y voir les signes d'une reprise de la consommation, qui a tourné au ralenti cette année en raison des confinements et des déplacements limités.

CNMA-CNIF-AGM Holding

Un partenariat triangulaire envisagé pour accompagner des acteurs de filières agricoles stratégiques

Un projet de convention de partenariat de type triangulaire réunissant la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA), les Conseils nationaux interprofessionnels de la filière céréales et pommes de terre (CNIF) ainsi que le Groupe mécanique AGM Holding SPA sera mis en place prochainement en vue de participer au développement du secteur agricole, a indiqué hier un communiqué de la CNMA.»

«**L**a Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA), les Conseils nationaux interprofessionnels de la filière céréales et pommes de terre (CNIF) ainsi que le Groupe mécanique AGM HOLDING SPA, se sont réunis mercredi 23 décembre 2020 au siège de la CNMA, en vue de la mise en place d'un cadre partenarial type triangulaire et de débattre des possibilités futures de coopération». «Ce partenariat sera régi par une convention-cadre entre les différents parties et acteurs économiques notamment dans les domaines liés à la mécanisation et l'adaptation de matériels agricoles (tracteurs, moissonneuses batteuses, matériels de travail du sol et de transport...) en vue d'une meilleure sécurisation et efficacité où chaque partie trouvera un intérêt qui œuvrera directement dans l'intérêt national. La CNMA ambitionne de contribuer à travers ce partenariat et la mise en relation des opérateurs des différents secteurs d'activité, à participer à la sécurisation des revenus des producteurs, à la réduction de la facture d'importation pour atteindre ensemble un objectif commun, celui de la sécurité alimentaire. Ces trois opérateurs économiques du secteur agricole ont débattu lors de cette rencontre d'un projet de convention de partenariat en vue de participer concrètement au développement du secteur par l'accompagnement dans la gestion et la prévention des risques et aussi dans la formation et le service après vente. Ce nouveau mode opératoire CNMA- CNIF-pommes de terre/céréales et Groupe mécanique AGM HOLDING SPA sera bénéfique à l'ensemble des intervenants, notamment pour les producteurs, transformateurs et stockeurs, ainsi que les adhérents du Groupe mécanique AGM HOLDING, qui bénéficieront auprès du réseau de la CNMA, constitué de 67 Caisses régionales (CRMA) de couvertures d'assurances adaptées sécurisant leurs revenus à travers la prise en charge des risques liés à leurs activités et les responsabilités concourantes et autres couvertures relatives au patrimoine. La CNMA vise à travers ce partenariat à participer à l'organisation de la filière pomme de terre, céréales et à assurer son rôle économique dans la gestion des risques et l'accompagnement techniques des agriculteurs dans leurs activités, en encourageant les producteurs et les transformateurs à améliorer leurs productions, à maîtriser les techniques agricoles modernes et de stockage. En outre, la CNMA met à la disposition des intervenants de la filière l'expérience des experts agricoles par des visites et des conseils périodiques pris en charge par les différentes caisses régionales dans le cadre de ses missions en tant qu'assureur conseil de proximité et d'accompagnateur du monde agricole.

M. T.

Enseignement supérieur
Vers le renouvellement des équipements pour assurer au mieux l'enseignement à distance

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, a indiqué, que son département se penche actuellement sur le renouvellement des équipements permettant d'acquérir plus de réseaux et de débits au niveau des établissements universitaires afin d'assurer au mieux l'enseignement à distance. «Lorsque nous avons constaté que nous étions affrontés au problème du réseau et de débit d'internet qui freinait l'enseignement à distance, nous nous sommes rapprochés du ministère de la Poste et des Télécommunications pour trouver des solutions adéquates», a déclaré Benziane lors d'un point de presse organisé en marge des travaux de la Conférence nationale des universités. Il a relevé qu'un groupe de travail regroupant les deux ministères a été mis sur pied pour étudier la question et il a été décidé de «renouveler les équipements et nous essayons de faire le maximum pour accélérer les choses». «Nous avons lancé, par la même l'occasion, un cahier des charges pour acquérir ces nouveaux équipements. Nous essayons de faire le maximum pour accélérer les choses. Il ne faut pas oublier que c'est une nouvelle expérience pour

nous», a indiqué le ministre qui a insisté, toutefois, sur le fait que son département, à l'instar des autres institutions, a été pris «au dépourvu» par cette crise sanitaire. Il a ajouté que le problème lié à l'interactivité enseignant-étudiant «est en train d'être réglé, vu que les enseignants sont en train d'acquérir des formations sur des cycles courts». Il a rappelé la mise en place d'un protocole qui consiste à ne pas prendre plus de 25 étudiants par bus, appelant à l'occasion les représentants des étudiants, des enseignants et des travailleurs d'alerter les autorités concernées lorsqu'il y a un problème concernant le non-respect du protocole sanitaire. Par ailleurs, au sujet de la suppression de certaines spécialités dans le système LMD, Benziane a souligné que «l'idée consiste plutôt à adapter des spécialités avec l'environnement économique et social, au vu de l'existence de nouveaux métiers comme celui du numérique». Evoquant la situation sécuritaire à l'intérieur des campus, le ministre a fait état d'une révision du système global des œuvres universitaires à travers ses quatre aspects, à savoir la bourse, l'hébergement, la restauration et le transport.

Recrutement

Sonatrach dément les informations sur la suppression de la résidence pour les demandeurs d'emploi

La Société nationale des hydrocarbures Sonatrach a démenti, hier, dans un communiqué les informations relayées par des quotidiens nationaux sur la suppression de la condition liée à la résidence pour l'inscription des demandeurs d'emploi aux agences de l'emploi, indiquant qu'une telle décision ne relevait pas de ses prérogatives. «La Sonatrach dément catégoriquement les informations relayées par certains journaux quotidiens, parus le 26 décembre 2020, faisant état de la suppression par la Société nationale des hydrocarbures de la condition liée à la résidence pour l'inscription des demandeurs d'emploi aux agences de l'emploi. Pour Sonatrach, «cette information est totalement erronée et infondée» et les articles en question sont «fallacieux», du moment que le groupe n'intervient nullement dans les inscriptions des demandeurs d'emploi, puisque cette opération s'effectue au niveau des agences locales de l'emploi sur l'ensemble du territoire national. «Les règles déontologiques de la presse exigent de s'assurer de la véracité de cette information avant sa publication», en se rapprochant de la direction de la communication de Sonatrach, seul organe habilité à informer et à communiquer, a estimé la société. «Sans s'approfondir sur les motifs ayant amené le quotidien ou l'auteur de l'article à publier une fausse information, Sonatrach se réserve le droit d'engager des poursuites judiciaires pour publication d'informations mensongères susceptibles de duper l'opinion publique sur un sujet sensible».

N. I.

Banque mondiale (BM)

La 2^e conférence mondiale sur le genre dans les secteurs du pétrole, du gaz et des mines se tiendra en mars 2021

La seconde conférence mondiale sur le genre dans les secteurs du pétrole, du gaz et des mines aura lieu du 3 au 4 mars 2021 (Online) afin de parvenir à une égalité dans un monde en évolution, a indiqué la Banque mondiale (BM) sur son site web. La BM a relevé que le principal objectif consiste à permettre aux gouvernements, aux universités, à l'industrie et à la société civile de partager et de renforcer leurs connaissances en vue de mesures susceptibles de promouvoir l'égalité entre les genres dans les secteurs pétrolier, gazier et minier. La conférence va examiner les progrès réalisés par diverses parties prenantes depuis 2018 pour minimiser les écarts entre les genres dans les secteurs du pétrole, du gaz et des mines et identifier les questions des droits des femmes les plus urgentes dans les secteurs du pétrole, du gaz et des mines, a souligné la même source. Proposer des moyens de collaborer davantage pour améliorer l'égalité entre les genres dans les industries extractives, de promouvoir un partage équitable et inclusif des bénéfices et d'atténuer les préjudices dont souffrent les femmes et les filles dans les communautés minières, figurent aussi parmi les objectifs de cette Conférence.

Logements AADL

Reprise des rendez-vous de réception des souscripteurs pour le suivi de leurs dossiers

L'Agence nationale pour l'amélioration et le développement du logement (AADL) a annoncé la reprise des rendez-vous de réception des souscripteurs pour le suivi de leurs dossiers, après un arrêt dû à la contamination de fonctionnaires à la Covid-19. «L'AADL informe ses souscripteurs ainsi que les locataires des logements AADL de la reprise des rendez-vous de réception pour le suivi de leurs dossiers», a indiqué l'agence dans un communiqué publié sur son compte Facebook. A cet effet, l'AADL invite les intéressés à télécharger l'application sur leurs téléphones portables via le lien: «<http://mo.aadl.com.dz/RDVAADL>» et à suivre les étapes de l'opération relative aux rendez-vous. Cette opération a été interrompue, suite à la contamination de fonctionnaires et d'employés de l'Agence à la Covid-19», explique l'AADL. La reprise progres-

sive de ses employés après leur rétablissement du nouveau coronavirus a permis de relancer l'opération qui s'effectue conformément aux mesures préventives visant à endiguer sa propagation», ajoute l'agence. L'AADL, qui appelle à la vigilance, insiste sur le respect des gestes barrières pour réduire la propagation du nouveau coronavirus. L'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL) avait annoncé, jeudi dernier, le lancement d'une nouvelle opération de remise des clés au profit des souscripteurs (AADL2) affectés à des sites au niveau de Sidi Abdallah (ouest d'Alger), Bouinan (Blida) et Chaïba (nord-est de la wilaya de Tipasa). Les souscripteurs peuvent télécharger les ordres de versement via le site électronique de l'agence.

A. A.

Transport aérien

La reprise des vols intérieurs, une aubaine pour la relance du tourisme national

La reprise des vols intérieurs est une aubaine pour les agences de tourisme et de voyage qui pourront reprendre leurs activités, à l'arrêt depuis plus de 9 mois, et contribuer ainsi à la relance du tourisme national frappé de plein fouet par l'épidémie Covid-19, ont indiqué des opérateurs du secteur.

Pour le directeur général du tourisme au ministère du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Noureddine Nedri, la reprise des vols intérieurs, le 6 décembre, marque un «nouveau départ» pour le tourisme intérieur, en ce sens où elle «permet aux agences de tourisme et de voyages de reprendre leurs activités en proposant des offres diverses et variées à des prix concurrentiels en prévision des vacances scolaires et de fin d'année». Le fait que ces vacances coïncident avec la saison touristique saharienne est une chance pour les opérateurs touristiques qui pourront ainsi «relancer leurs activités, même progressivement, après le coup d'arrêt imposé par l'épidémie de nouveau coronavirus et les pertes financières considérables qui en ont découlé», a estimé le responsable, insistant sur l'impératif pour ces opérateurs de respecter le protocole sanitaire afin de préserver la santé des citoyens. Concernant les pertes subies par les tour-opérateurs en raison de la crise sanitaire, M. Nedri a souligné que la suspension des activités «ne sert pas le développement économique», d'où l'importance, a-t-il dit, de «relancer toutes les activités de développement pour rattraper les pertes financières de manière progressive». Il a, dans ce cadre, invité les agences de tourisme à tracer des programmes concurrentiels et à élaborer des circuits divers et variés pour attirer les touristes et rattraper les pertes financières, rappelant la rencontre tenue récemment avec les opérateurs du secteur pour discuter des moyens de relancer le tourisme à travers la reprise des activités des agences de voyages par des offres couvrant toutes les régions du pays, surtout le Grand Sud. Les directions du tourisme de 14 wilayas sahariennes ont été invitées, dans ce cadre, à associer tous les opérateurs dans la promotion du tourisme saharien à travers l'organisation de sorties dans ces régions et la proposition des offres sur les réseaux sociaux et les différents médias, notamment dans les wilayas de Tamanrasset, Illizi, Béchar, Biskra et Ghardaïa. Pour sa part, le directeur général de l'Office national algérien du tourisme (ONAT), Tahar Arezki, a mis l'accent sur l'importance de l'ouverture des vols intérieurs, qui permettra certainement, a-t-il dit, de relancer l'activité des opérateurs activant dans le tourisme local, à travers l'élaboration de programmes et la présentation d'offres qui répondent aux choix des clients, durant la saison du tourisme saharien. L'ONAT propose des offres «diversifiées à des prix concurrentiels» selon les choix et moyens de chaque client, particulièrement dans la wilaya de Béchar, dans les régions de Taghit et de Béni Abbes qui seront dotées d'une nouvelle résidence d'une capacité de 112 lits, ce qui permettra de réaliser des bénéfices et de faire face aux pertes financières enregistrées. L'Office propose des circuits touristiques dans les wilayas d'Adrar (Timimoune), Tamanrasset et Illizi (Djanet), Biskra et Ghardaïa, a-t-il fait savoir, précisant que le report des vacances scolaires (28 jan-



vier 2021) n'aura pas d'incidence négative sur l'activité touristique, de nombreuses familles préférant cette période en particulier pour passer leurs vacances dans les régions sahariennes en quête de confort et de tranquillité. D'ailleurs, la demande sur ces destinations touristiques est actuellement supérieure à l'offre. Air Algérie s'engage à présenter des offres concurrentielles, en proposant des remises de 50% sur les prix des billets au profit des touristes à destination du Grand Sud, a fait savoir le DG de l'ONAT. Assurant, par ailleurs, que le recouvrement des pertes financières allait prendre du temps, M. Arezki a insisté sur l'importance de diversifier les offres et d'organiser des sorties durant les week-ends, en attendant la reprise des vols internationaux.

Ouverture de l'espace aérien, une décision judicieuse, mais insuffisante

De son côté, le Secrétaire général (SG) de la Fédération nationale des associations des agences de tourisme et de voyages (FNAT), Raouf Nouma, a estimé que la réouverture des lignes domestiques, quand bien même partielle, demeurerait certes une «bonne» décision, mais qui intervient «en retard, en ce sens qu'elle ne contribuera pas suffisamment à la relance de l'activité touristique locale, du fait des pertes financières occasionnées obligeant nombre d'agences à déposer le bilan et libérer les compétences parmi les travailleurs». Et de poursuivre «plusieurs agences se retrouvent actuellement incapables de reprendre leurs activités et offrir des prestations diversifiées, même après la reprise du trafic aérien, du fait des répercussions du coronavirus sur l'acti-

té économique». M. Nouma souligne également qu'«il est encore trop tôt d'évoquer la promotion de l'investissement touristique en termes de diversification des circuits, car la plupart des agences qui ont repris du service à 50% manquent de moyens financiers nécessaires et s'adonnent actuellement à l'exploitation du produit touristique disponible». Pis encore, le report des vacances de fin d'année se répercutera «négativement» sur l'activité touristique, en ce sens qu'il n'est plus possible d'attirer les touristes habitués à prendre leurs congés en cette période de l'année». Abondant dans le même sens, Mme Nacira Moumen, gérante d'une agence de tourisme et de voyages, a pour sa part confirmé que l'activité des agences «a débuté seulement à 50%, car la plupart des prestataires manquent de moyens matériels nécessaires pour satisfaire les demandes de la clientèle». «La hausse des tarifs des dessertes notamment vers le sud a induit une offre pauvre en termes de destinations jusqu'à présent», a-t-elle déploré, invitant les autorités concernées à «prêter assistance à ces agences pour leur permettre d'amorcer une véritable relance et partant contribuer à offrir des destinations touristiques locales d'excellence». Suspendues depuis plus de 8 mois, les lignes domestiques du trafic aérien pour le transport des voyageurs avaient repris du service le 6 décembre dans le strict respect du protocole sanitaire. Le porte-parole officiel d'Air Algérie, Amine Andaloussi, avait rappelé que la reprise des vols domestiques concernerait la totalité des dessertes de/vers les wilayas du sud et, dans une première étape, 50 % des vols desservant celles du nord du pays.

Tighnaout A. /Ag.

Agriculture-2020

Une forte résilience face à une crise sanitaire inédite

Contrairement à la majorité des secteurs économiques, le secteur agricole en Algérie semble échapper aux affres de la crise sanitaire mondiale du coronavirus qui a marqué l'année 2020, avec un rebondissement important de la production et même des perspectives à l'exportation. En pleine crise, la production agricole a pu dépasser l'équivalent de 25 milliards de dollars, contre 23 milliards usd durant la campagne agricole précédente. Grâce à ses ressources humaines et ses potentialités naturelles inestimables, l'agriculture a ainsi fait ses preuves en tant que secteur stratégique capable d'assurer la sécurité alimentaire du pays, même dans les moments les plus difficiles. Les agriculteurs, éleveurs et aviculteurs ont même fait preuve d'un élan de solidarité envers les régions touchées par le confinement sanitaire, démontrant ainsi l'aspect social et humanitaire de ce secteur. Outre la crise du covid-19, l'agriculture a également pu surmonter, grâce à l'extension de l'irrigation d'appoint, le problème du stress hydrique qui a prévalu presque tout au long de cette année agricole. En effet, cette technique salubre a permis à l'Algérie d'augmenter ses rendements, notamment pour les cultures de blé, en dépit du manque des ressources hydriques. Dans certaines régions céréalières, le rendement de blé dur à l'hectare avait atteint jusqu'à 60 quintaux, selon le ministre du secteur, Abdelhamid Hemdani, qui table sur une production de 71 millions de quintaux de blé dans un avenir proche, grâce à l'extension des surfaces irriguées. Ainsi, et avec la conjoncture économique mondiale, marquée par la chute des prix du pétrole, les pouvoirs publics misent plus que jamais sur ce secteur incontournable qui leur permettrait de diversifier l'économie nationale et équilibrer la balance du commerce extérieur. La stratégie agricole telle qu'annoncée par les responsables du secteur se focalise fondamentalement sur le développement des filières stratégiques notamment le blé tendre, le maïs, les cultures sucrières et les oléagineux qui constituent toujours l'essentiel

des importations nationales en produit alimentaire. Aussi, la relance de ces produits phares permettra de réduire substantiellement la facture alimentaire du pays qui dépasse souvent les 10 milliards de dollars. Pour atteindre cet objectif, l'Etat entend encourager les investissements dans ces créneaux phares et procéder à l'extension de ces cultures notamment dans les zones reculées, à travers des mesures incitatives. À cet effet, un office de développement de l'agriculture saharienne des cultures stratégiques et agro-industriel a été créé en 2020 pour accompagner les investisseurs désireux de travailler dans le sud. Par ailleurs, l'Algérie s'oriente de plus en plus vers une agriculture intelligente et résiliente au changement climatique, une agriculture durable qui prend en considération la donne environnementale en maintenant l'équilibre des écosystèmes des différentes régions. Cette nouvelle approche qui implique les instituts de recherche et les universitaires dans le monde agricole a également permis, en 2020, de développer davantage le segment de semences afin d'avoir des variétés de produits agricoles adaptés au déficit des ressources hydriques qui constitue l'un des contraintes du secteur. En 2020, il a été également question de promouvoir l'exploitation rationnelle des terres et de la ressources hydriques, de lutter contre le gaspillage par une bonne gestion des excédents de production, notamment à travers le développement des infrastructures de stockage et les outils de transformation. A cet effet, le secteur a annoncé l'élaboration d'une cartographie agricole et des pôles de production selon la vocation spécifique à chaque région. L'année 2020 a été, en outre, distinguée par la plantation de plus de 11,5 millions d'arbres dans le cadre de la mise en œuvre du programme national de reboisement. L'autre événement qui a marqué l'année qui s'achève est l'annonce d'un projet de création d'une nouvelle banque dédiée exclusivement au financement des agriculteurs.

Amroun M.

Huiles alimentaires Rezig examine avec les opérateurs économiques les mécanismes de régulation des prix

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a examiné, lors d'une réunion avec les opérateurs économiques de la filière de production des huiles alimentaires (huile de table), les mécanismes de régulation de cette matière sur le marché local, notamment de ses prix. «Le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a présidé, jeudi dernier, une réunion avec les opérateurs de la filière de production des huiles alimentaires pour examiner les mécanismes de régulation de cette matière au niveau du marché local en termes de qualité, de disponibilité, de contrôle et des prix», a indiqué un communiqué du ministère publié sur sa page Facebook. La rencontre a permis également d'évoquer certaines propositions et préoccupations soulevées par les acteurs de cette filière.

Covid-19

Fermeture à Alger de 18 000 commerces, 7 marchés communaux et 15 centres commerciaux depuis le début de la pandémie

Les services de contrôle sanitaire de la wilaya d'Alger ont procédé à la fermeture de 18 000 commerces, de 7 marchés communaux et de 15 centres commerciaux dans la capitale depuis le début de la pandémie Covid-19 pour non-respect des mesures sanitaires mises en place dans le cadre du protocole de lutte contre sa propagation, a indiqué le wali d'Alger, Youcef Cherfa.

Présentant le bilan annuel de son administration, lors d'une session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), M. Cherfa a précisé que, dans le cadre de la prévention et de la lutte contre la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus aux niveaux central et local, «18 000 commerces, 7 marchés communaux et 15 centres commerciaux ont été fermés pour non respect des mesures sanitaires en place». Evoquant les contrôles effectués au niveau des gares routières, en coordination avec les services de sécurité, pour vérifier le respect du cahier des charges et du protocole sanitaire mis en place dans le cadre de la lutte contre la propagation de la pandémie, le wali d'Alger a fait savoir que sur 273 opérateurs contrôlés, 32 ont été sanctionnés et 109 ont reçu des mises en demeure, avec la mise en fourrière de 8400 véhicules. Abordant par ailleurs, le programme de solidarité avec des chefs de famille, professionnels et opérateurs dans le domaine du transport inter-wilayas, M. Cherfa a fait savoir qu'il est réparti en deux opérations, au profit de quelque 29.856 chefs de famille impactés par la pandémie. Plus précis, le même responsable a dit que le nombre des bénéficiaires au titre de la 1^{ère} opération relative au versement d'une allocation de 10 000 DA, s'élevait à près de 50 000 familles. Quant à la 2^e opération, elle porte sur le versement de la 1^{ère} tranche de l'allocation de 30 000 DA et qui représente un seul mois, au profit de 4730 bénéficiaires, ainsi que sur le versement de 3 tranches (soit 3 mois) de l'allocation de 10 000 DA au profit de 683 chauffeurs et receveurs de bus de transport de voyageurs inter-wilayas. Le wali a, d'autre part, fait état de la



mobilisation par la wilaya, de 19 unités de santé dédiées à la prise en charge des malades au niveau de 19 établissements hospitaliers, avec un total de 1980 lits et de 218 centres de réanimation. Outre la réalisation de 1540 tests de dépistage du nouveau Coronavirus au profit des

fonctionnaires et travailleurs de la wilaya d'Alger et des circonscriptions administratives, plus de 77 000 opérations de désinfection ont été menées au niveau de toutes les communes.

Houda H. / Ag.

Covid-19 à Aïn Defla Plus de 2660 infractions aux mesures préventives en une semaine

Les services de sécurité d'Aïn Defla ont recensé du 18 au 24 décembre 2664 infractions aux règles préventives liées à la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19). Les infractions en question ont trait au regroupement des personnes et au non-respect de la distanciation physique (962), à la non désinfection des locaux commerciaux (40), à l'absence de bandes de marquage au sol au niveau des locaux commerciaux (10) et au non port du masque de protection buccale (1652). Parallèlement à ces actions, les services de police poursuivent leur campagne de sensibilisation sur les risques encourus du fait de la

pandémie du nouveau coronavirus, réitérant leur appel aux citoyens à faire preuve d'esprit collectif en observant scrupuleusement les mesures préventives à même de permettre d'endiguer cette pandémie. «Même si le bilan enregistré durant les sept derniers jours est légèrement inférieur par rapport à celui inhérent à la semaine s'étalant du 10 au 17 décembre courant (3600 infractions) il n'en demeure pas moins que la vigilance doit être de mise de la part des citoyens car tout relâchement dans l'observation des gestes barrières pourrait leur être préjudiciable à plus d'un titre».

Boumerdès Légère hausse de la production halieutique en 2020, malgré la pandémie

La production halieutique et notamment de pélagiques (poissons bleus) a connu une légère hausse depuis le début de l'année 2020 au 15 des mois courant, comparativement à la même période de l'année 2019 et ce malgré la crise sanitaire liée à la pandémie du Covid-19, a-t-on appris, du directeur local de la pêche et des productions halieutiques (DPPH). Le DPPH, Kadri Chérif, a indiqué que la production halieutique pour la période suscitée à atteint les 6.000 tonnes soit une hausse de près de 2% comparativement à la même période de 2019, ce qui est «positif», eu égard du contexte pandémique qui a paralysé l'activité de pêche pendant une longue période, a-t-il relevé. La production halieutique enregistrée cette durant la même période de 2019 n'a pas dépassé les 5.800 tonnes, a signalé le DPPH. Le gros de la production de cette année a été réalisé durant les mois de janvier, février, avril, mai, octobre et décembre, avec une production mensuelle estimée entre 600 et 900 tonnes, a observé le même responsable qui a précisé que 90% de la production halieutique est représenté par les pélagiques (sardines et anchois) et le reste représente d'autres espèces de poissons, moules et crustacés. Cette hausse de la production a été toutefois accompagnée par une «perturbation» dans l'offre halieutique sur les marchés locaux, ce qui s'est répercuté négativement sur les prix qui ont connu des fluctuations. A ce titre le prix du kilo de sardines, poisson le plus consommé, a atteint les 400 DA, puis les 500 DA avant d'atteindre la barre des 700 DA, durant certaines

périodes de l'année en cours. Exceptionnellement, une baisse a été enregistrée durant l'été dernier, suite à des indices annonçant une bonne saison halieutique. Durant cette période la sardine a été cédée contre 200 ou 250 DA/kg, avant de connaître une nouvelle hausse qui se maintient à ce jour. L'augmentation de la production halieutique enregistrée est liée notamment à l'adaptation des professionnels de la pêche aux différentes mesures de prévention contre la pandémie du Covid-19 après la reprise de l'activité, un recul des pannes sur les bateaux de pêche, et un climat et des courants marins favorables de ces derniers mois et qui ont encouragé les pêcheurs à redoubler d'efforts et à multiplier les sorties en mer, a précisé le DPPH. La baisse des contraventions commises par des pêcheurs et l'interdiction d'exercer pendant la période de repos biologique (du 1er mai au 31 août) qui a frappé les propriétaires de chalutiers, afin de préserver la ressource halieutique, ont également contribué à cette hausse de production, a-t-on ajouté. La côte de la wilaya s'étend sur près de 100 Km, de la localité d'Alger à l'est à Boudouaou-maritime à l'est et compte 9 plages d'échouage et trois ports principaux d'une capacité d'accueil d'une flottille de pêche 409 embarcations et qui activent actuellement au niveau de toute les infrastructures portuaires locales. Sur ces 409 embarcations 200 exercent au niveau du port de Zemmouri, plus de 100 à Dellys et 100 autres unités de pêche à Cap Djinet. Plus de 4000 professionnels entre artisans et pêcheurs dont 3700 inscrits.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya d'Alger

Circonscription administrative de Draria

Commune de Draria

N° : 2749 /SG/2020

ANNULATION D'AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE RELATIVE

A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCES

DE CAPACITES MINIMALES N° 02/2020

Président de l'APC de Draria informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres Ouvert Avec Exigences De Capacités Minimales N° :02/2020 paru le : 14/10/2020 dans les journaux : l'écho d'Algérie et المحرر اليومي relatif à : «Réalisation d'un Réseau d'éclairage Public de L'intersection Route Saoula Vers Hôpital KASDI MERBAH-Draria» La prononce de l'annulation de l'attribution provisoire du contrat au profit de l'entreprise D'électricité Général BENHAMICHE ALI à cause de Désistement de l'entreprise.

M'sila

Une nouvelle plateforme des anciens étudiants de l'université

En vue de renouer contact avec ses anciens diplômés en tant que professionnels, l'université Mohamed Boudiaf de M'sila lance une plateforme pour la création du Réseau Alumni de l'Université de M'sila qui devrait constituer une passerelle entre l'université et les milieux professionnel et industriel.

Elle a pour objectif de créer une base de données pour les étudiants diplômés de l'université de M'sila, de mettre à jour les informations personnelles et professionnelles des étudiants, d'assurer l'accompagnement et le suivi d'étudiants après leur obtention de diplôme, d'utiliser des compétences professionnelles (savoir-faire) des étudiants qui en ont pu faire preuve sur le marché du travail, de conclure des conventions avec les diplômés de l'université propriétaires d'entreprise ou d'emploi. D'après Hachemi Ben Oudah, vice recteur des relations extérieures, nos anciens étudiants gardent un lien fort avec leur université. Ils y reviennent d'ailleurs régulièrement pour partager leur expérience ou participer à la mise en place d'actions de développement. La proximité qu'offre l'université de M'sila entre les étudiants et les professeurs est un atout considérable dans la construction de cette communauté universitaire. Cette interface affiche des données selon plusieurs indices, tels que l'indice de la promotion (le nombre d'étudiants diplômés selon la promotion, la faculté, le département, la spécialité), l'indice d'emploi (le taux des employés par rapport aux étudiants sans emploi, l'indice du secteur d'emploi (secteur privé/ secteur

public), l'indice du domaine d'emploi (Industrie, Education, Pharmacie, Agriculture, ...). Elle comprend également des informations personnelles sur l'étudiant, sa faculté, son secteur d'emploi, et son entreprise. Chaque année, 7000 étudiants sortent diplômés de l'université de M'sila, la plateforme des anciens étudiants les informe, leur permet de rester en réseau et de valoriser leurs projets professionnels, de trouver d'autres anciens étudiants, de donner une visibilité à leurs projets, de constituer des groupes thématiques afin d'échanger, de trouver ou de poster une offre d'emploi ou de stage, de rester en contact et avoir accès à une mine d'informations. Il y a deux années que l'université de M'sila accorde une grande importance au réseau des anciens étudiants. L'intérêt de ces réseaux Alumni n'est plus à démontrer. Les diplômés qui sortent de notre université possèdent des qualités qu'il faut valoriser et qui sont recherchées dans l'enseignement supérieur mais aussi par les employeurs publics et privés, a annoncé Yamina Mezrag, animatrice de cette plateforme collaborative. Déjà 12 000 anciens étudiants sont présents sur le réseau. Je contribue à la vie du réseau des anciens diplômés de l'université de M'sila parce que j'ai un lien particulier



avec mon université dont je suis très fier. Je m'y suis construit de la L1 au M2 et j'ai la volonté de rendre ce qu'elle m'a apporté, de porter ses valeurs au-delà de ses murs, a

conclu Rachid Saadallah, ancien diplômé et chef d'une entreprise en industries manufacturières.

B. H.

Constantine

Raccordement de 361 foyers aux réseaux d'électricité et de gaz dans plusieurs zones d'ombre

Pas moins de 361 foyers répartis sur plusieurs zones d'ombre des communes de Beni H'midene et de Aïn Smara, dans la wilaya de Constantine, ont été raccordés au réseau de gaz naturel et d'électricité lors d'une visite de travail et d'inspection effectuée par le wali, Ahmed Abdelhafid Saci. L'opération qui vise l'amélioration des conditions de vie des habitants de ces régions est inscrite dans le cadre des directives des autorités publiques visant le développement des zones d'ombre. Le raccordement au réseau de gaz naturel a ciblé 206 habitations dont 156 foyers dans la mechta de Beni Oueguad et 15 autres dans celle de Aïn Kesiba relevant de la commune de Beni H'midene ainsi que 35 foyers dans la zone d'ombre Belkerfa Amar, à Aïn Smara, selon des explications données sur place par les services de la concession de distribution de l'électricité et du gaz. Ces actions ont nécessité la réalisation d'un réseau de gaz de distribution de près de 4 km et la mobilisation d'une enveloppe financière de près de 10 millions DA, puisés du budget de wilaya de l'exercice 2020. S'agissant du volet alimentation en énergie électrique, 155 foyers répartis sur les villages de Hemayed et de Belkerfa Amar à Aïn Smara ont de 4 km de réseau de distribution pour 11,5 millions DA, puisés du budget de wilaya de l'année 2020, selon les fiches techniques pré-

sentées sur les lieux. Aussi, 33 foyers de la zone d'ombre de Houima, située à une dizaine de km au centre de la localité de Beni H'midene ont été raccordés au réseau d'alimentation en eau potable. Non loin de cette mechta, le chef de l'exécutif local a inspecté le chantier d'aménagement de 5 km d'un chemin communal (CC) reliant les mechtas de Djenan El Baz et de Sidi Idriss en passant par celle de Soussani. Selon des explications des services de la direction des travaux publics, la réception de cette opération financée dans le cadre du plan communal de développement (PCD) dont les travaux sont à 85% de taux d'avancement est prévue «avant la fin de l'année en cours». Au cours de la même visite, il a été procédé à l'inauguration d'une nouvelle salle de soins dans la zone d'ombre de Sefsafa, à Beni H'midene. Dans la même région, le wali a écouté les préoccupations des citoyens des mechtas d'El Mara et de Talbi Hama liées notamment au déficit en gaz et absence de réseau d'assainissement en plus du transport scolaire. Le chef de l'exécutif local s'est engagé à œuvrer à assurer le transport scolaire «dans les meilleurs délais» et à affirmé que les autres préoccupations seront prises en charge dans le cadre du budget de wilaya pour l'exercice 2021.

M. E. H.

Khenchela

24,4 millions litres de lait produits durant la saison 2019/2020

La production de lait dans la wilaya de Khenchela a dépassé les 24,4 millions litres durant la saison 2019/2020. Cette quantité, dont 14 millions litres ont été collectés est en net recul comparativement à la production obtenue durant la saison précédente 2018/2019 qui avait atteint 40 millions litres. Plus de 9 millions litres des quantités collectées entre le 1er octobre 2019 et le 30 septembre 2020 ont été dirigées par les 17 col-

lecteurs vers 6 laiteries des wilayas de Béjaïa, Oum El Bouaghi et Batna. Le directeur des services agricoles a relevé pour la même période une régression du nombre de vaches laitières à 3.841 bêtes et celui des éleveurs à 506 adhérents en dépit du maintien du soutien accordé par les pouvoirs publics aux opérateurs de la filière. Les deux laiteries privées activant dans la wilaya de Khenchela bénéficient mensuellement de

100 tonnes de poudre de lait et produisent quotidiennement 33.000 litres de lait pasteurisé tandis que les besoins de la wilaya sont estimés à 113.000 litres/jour, a ajouté le même responsable qui a noté que le déficit est couvert par les laiteries de Batna, Oum El Bouaghi et Constantine. Une aide publique de 24 millions DA a été versée aux éleveurs laitiers, aux collecteurs et aux laiteries pour encourager les intervenants dans cette filière.

Batna

Des personnels de l'ANP participent à la campagne de reboisement

Des personnels de l'Armée nationale populaire (ANP) ont participé vendredi à la campagne de reboisement, dans le cadre du programme national 2020/2021, au niveau de la zone de Zekak, dans la commune de Larbaâ, dans la wilaya de Batna (5^e RM). Sous le slogan «Qu'il le plante», cette opération s'est déroulée en coordination avec la Conservation des forêts de la wilaya de Batna. «Cette initiative vise à renforcer le lien Armée-nation et à développer le sens de la sauvegarde de l'environnement dans la société. Le coup d'envoi

d'une campagne nationale de reboisement, dans le cadre de laquelle 250 000 arbres seront plantés à travers le territoire national, a été donné le 20 novembre dernier depuis la wilaya Tipasa, à l'occasion de la Journée nationale de l'arbre. Quelque 3800 hectares ont été ravagés dernièrement par des feux de forêt dans la wilaya de Tipasa, dont 820 hectares lors de la nuit du 6 au 7 novembre, causant la mort de deux personnes.

Akriche M.

Oum El Bouaghi

Réception en 2020 de 86 opérations de développement des zones d'ombre

Pas moins de 86 opérations de développement des zones d'ombre lancées en 2020 ont été réceptionnées dans la wilaya d'Oum El Bouaghi. Dans son bilan des réalisations faites durant 2020 présenté à l'ouverture de la 3^{ème} session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), le wali a rappelé que 573 opérations de développement des zones d'ombre ont été retenues en 2020. Sur le total de ces opérations retenues qui mobilise une enveloppe financière de plus de 6,61 milliards DA, 309 opérations ont été effectivement lancées, a assuré le responsable de l'exécutif de wilaya. Il a également affirmé que tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés pour prendre en charge les besoins des zones d'ombre en application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Jijel

Retour à la normale du trafic automobile après la réparation du pont de Oued El Kantara

Le trafic automobile a repris jeudi après-midi son cours normal à l'entrée Est de la ville de Jijel après la réparation des dommages occasionnés au pont de Oued El Kantara suite aux récentes intempéries. La réouverture au trafic du pont d'Oued El Kantara est intervenue après l'achèvement des travaux de consolidation de la partie effondrée de cet ouvrage d'art. Les travaux menés ont porté sur la restauration de la partie endommagée de la RN43 reliée au pont et son revêtement en béton bitumineux et la réparation des structures soutenant le pont. La conjugaison des efforts de tous les intervenants a permis d'effectuer la réparation «dans un court délai conformément aux normes en vigueur. Le pont d'Oued El Kantara, artère névralgique du trafic à l'entrée Est de la ville de Jijel a subi un effondrement partiel la nuit de dimanche à lundi passés à la suite des récentes intempéries et inondations qui avaient occasionné des dégâts matériels et entraîné 18 véhicules,

Tissemsilt

Plus de 2400 hectares consacrés à la culture des légumes secs

Une superficie de 2463 hectares est consacrée à la culture des légumineuses au titre de la campagne labours-semences lancée en novembre dernier.

La superficie consacrée à la production des légumineuses a connu une baisse de plus de 500 hectares par rapport à la saison agricole écoulée, a indiqué le chef de service organisation de la production animale et végétale, Maâmar Medjahed, expliquant que cela est dû au nombre réduit des agriculteurs ayant adhéré à cette filière, certains préférant réserver les terres de leurs exploitations à la culture des céréales. Durant la saison agricole actuelle, 370 ha ont été réservés aux pois chiches, 978 ha aux lentilles, 1084 ha aux fèves et 31 ha aux petits pois, a fait savoir la même source, relevant que la culture des légumes secs entre dans le cadre du programme d'exploitation des terres en jachère élaboré par la DSA qui comprend également la concrétisation d'expériences de plantation d'arbres fruitiers et de légumes et d'extension des terres irriguées à partir de barrages et de retenues colinaires. Dans le but de développer la filière de la culture des légu-

mineuses durant la saison agricole en cours, la DSA a procédé, depuis le début de la saison, en coordination avec la Chambre d'agriculture, l'Association de wilaya des producteurs de semences et les agences bancaires, à la concrétisation d'un programme de vulgarisation comprenant des visites de proximité de sensibilisation pour mettre en œuvre les mécanismes de soutien mis en place par l'Etat en vue de promouvoir la filière, notamment celui devant permettre l'acquisition des semences dont le coût a atteint 6.000 DA le quintal pour les lentilles et 7.000 DA/quintal pour les pois chiches. Le programme comprend également des rencontres de formation et d'orientation pour les producteurs de légumes secs afin d'améliorer la qualité. Il est à noter que la wilaya de Tissemsilt a réalisé, la saison agricole écoulée, une production estimée à 4292 quintaux de légumes secs.

Mancer T.



• Six cas de clavelée ovine signalés

L'inspection vétérinaire de la wilaya de Tissemsilt a signalé six cas de clavelée ovine à El Kettar dans la commune de Layoune. Ces cas signalés mercredi dans d'une exploitation agricole privée d'élevage ont été examinés par des vétérinaires affiliés à l'inspection, qui ont confirmé qu'il s'agissait de la clavelée. L'inspection vétérinaire a pris des mesures préventives urgentes, qui ont porté sur l'isolement sanitaire des têtes ovines affectées et leur prise en charge par un traitement, ainsi que la vaccination

du bétail au niveau des exploitations limitrophes. L'inspection vétérinaire de la wilaya a réservé un quota supplémentaire de plus de 7000 doses de vaccin pour les opérations de vaccination préventive des têtes ovines contre la clavelée en cas d'apparition de nouveaux foyers de cette maladie dans la région. Elle poursuit ses sorties de sensibilisation en direction des éleveurs de bétail de la wilaya pour les exhorter d'informer les services vétérinaires en cas de suspicion d'atteinte. Pour rappel, l'ins-

pection a enregistré en novembre dernier, sept foyers de clavelée affectant une centaine de têtes ovines au niveau des zones de «Boumengouche» et «El Dhaya» dans la commune de Tissemsilt (quatre foyers), «Aïn Tahdarit» et «Aïn Sedra» à Khemisti (deux foyers) ainsi que «Daoui Hassani» à Layoune (un foyer). Des soins ont été prodigués aux têtes infectées, en plus de la vaccination préventive à plus de 2000 têtes dans les exploitations avoisinantes de ces zones.

M. T.

Oran

Sept projets finalisés au profit des zones d'ombre de Bousfer et El Ançor

Sept des douze projets de développement retenus au profit des zones d'ombre des communes de Bousfer et El Ançor, relevant de la daïra d'Aïn El Turk (Oran) ont été achevés. D'un budget global estimé à 36.143.029 DA, ces projets portent sur l'alimentation des foyers en électricité, la réalisation d'un réseau d'éclairage public par panneaux solaires et l'alimentation de la population du village Fellaoucene en gaz de ville. Un réseau d'assainissement et d'évacuation des eaux pluviales a été réalisé également au niveau de la ferme Hansalli, ainsi que des voies d'accès pour désenclaver la ferme Hedjazi-Miloud. Concernant les cinq autres projets restants, ils sont en cours de réalisation au niveau du village Keddara, dans la commune d'El Ançor.

Lehouari K.

• Lancement d'une première expérience de culture du colza

Une première expérience de culture de colza dans la wilaya d'Oran a été entamée, jeudi dans la commune de Boutlélis. Les graines de colza sont plantées sur une surface d'un demi-hectare dans un champ expérimental de l'exploitation agricole Dennouni-Sid-Ahmed, a indiqué Kherif Maaraf en marge d'une journée de vulgarisation sur les grandes cultures organisée dans l'exploitation.

Un rendement entre 15 et 20 quintaux de colza par hectare peut être réalisé, a fait savoir le responsable, soulignant que l'expérience menée en collaboration avec l'Institut technologique des grandes cultures de Sidi Bel-Abbès vise à sensibiliser les agriculteurs sur les avantages de cette culture, notamment l'extraction d'huiles végétales naturelles et la transformation du reste en aliment de bétail, ainsi que la fourniture de nourriture aux abeilles durant la période de floraison et l'aération des sols. Dans le cadre de cette rencontre de vulgarisation, à laquelle ont participé des responsables de la Direction des services agricoles, de la Chambre d'agriculture, de la Coopérative de céréales et de légumes secs d'Oran et de la station régionale de protection végétale de Misserghine et d'agriculteurs, une autre expérience de culture de dix variétés de céréales (orge, blé dur et tendre) sur des carrés répartis sur une superficie d'un hectare a été entamée concernant dans ce champ expérimental. L'expérience, dont le coup d'envoi a été donné en présence du responsable de wilaya de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), vise aussi à sensibiliser les agriculteurs de la région sur l'importance d'inclure de nouvelles variétés de céréales dans leurs activités pour avoir plus de rendement et améliorer la production en termes de quantité et de qualité. Il s'agit de dix nouvelles variétés dont trois variétés d'orge, quatre de blé tendre et trois autres de blé dur, a-t-il précisé, rappelant que les acteurs de la filière céréalière des régions de Misserghine et Boutlélis adoptent actuellement entre deux ou trois variétés de céréales, selon Maaraf.

Cette expérience permettra aux agriculteurs des régions de Misserghine et Boutlélis d'introduire dans leur activité agricole des variétés d'orge, de blé tendre et de blé dur, qui rapportent davantage lors de la prochaine campagne agricole, a-t-on souligné à l'occasion de cette journée de vulgarisation organisée par les services agricoles en coordination avec la Chambre d'agriculture d'Oran. La manifestation a aussi permis l'exposition des produits agricoles locaux.

L. K.

Mascara

Entrée en service de huit stations de téléphonie et d'Internet 4G

La wilaya de Mascara a vu depuis le début de l'année en cours l'entrée en service de huit stations de téléphone et d'internet de quatrième génération (4G). Ces stations sont réparties à travers les zones rurales classées comme zones d'ombre de six communes, dont les collectivités locales Ras El Aïn Amirouche et Sidi Abdelmoumene avec deux stations chacune et les communes de Mohammadia, Aïn Fekkane, Chorfa et Zahana (une station chacune).

D'autre part, la réception de six stations similaires est attendue pour le premier semestre 2021, dont les travaux sont actuellement en cours au niveau de zones rurales, notamment à Sedjerara, Nesmoth, Fraguig, Zelamta, Menaouer et Aïn Frah. Chaque station, en cours de réalisation, devra fournir entre 600 et 800 lignes téléphoniques et une liaison Internet permettant d'assurer une couverture totale des zones qui en bénéficieront.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA DE M'SILA

DAIRA D'OULED DERRADJ

COMMUNE D'OULED DERRADJ

N.I.F : 096328049072025

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa2 de décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, et suite à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N°03/2020 paru dans les journaux (en arabe: "EL AAN" et en français: "L'Echo d'Algérie" du 14/12/2020 et dans le BOMOP N° 1737 du 20-26/12/2020.

Le président de l'APC d'Ouled derradj informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé qu'à l'issue de la procédure d'évaluation des offres (P.V n° 21/2020 du 22/12/2020 /Commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres -séance d'évaluation) l'attribution provisoirement de projet mentionné ci-dessous comme suit:

Nom du projet	Entreprise	Montant		point	N.I.F	Observations
		Minimale	Maximale			
fournitures de denrées alimentaires au profit des cantines scolaires pour l'année 2021.						
Lot 1: Légumes et fruits.	MIHOUBI Mourad Commerçant Alimentation G Ain khadra - M'sila	10,871,384.10	17,258,298.20	50,00	197528130018434	offre pré-qualifiée.
Lot 2: Alimentations générale+ Pains.	MIHOUBI Mourad Commerçant Alimentation G Ain khadra - M'sila	11,040,003.84	17,525,541.32	50,00	197528130018434	offre pré-qualifiée.
Lot 3: Viande rouge et blanche fraîche et les œufs.	Mohamed Said A.E. Karim Commerçant Boucher Ouled Derradj- M'sila	4,827,500.00	7,634,200.00	35,16	197728040007436	L'offre Moins-disante

En application de l'article 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de Mr : Président de la commission communale des marchés dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publications du présent avis dans le BOMOP ou les journaux ci-dessus.

Les autres soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financière; Sont invités à se rapprocher de bureau du marché au plus tard trois(3) jours à compter de la première publications du présent avis pour leur communiquer ces résultats par écrit.

Covid-19 : une espèce en voie de disparition a reçu son propre vaccin

À la fin de l'été, alors que les chercheurs se concentraient sur les premiers essais cliniques des vaccins anti-Covid-19 pour l'homme, un groupe de scientifiques du Colorado, aux États-Unis, travaillait lui sur un vaccin destiné à une espèce beaucoup plus fragile. Environ 120 putois à pattes noires, parmi les mammifères les plus menacés d'Amérique du Nord, ont ainsi reçu une injection d'un vaccin expérimental contre le coronavirus, rapporte le site Qz.com (Quartz), comme l'a repéré Numerama.com. Pour les préserver, mais aussi pour préserver les humains et les autres espèces animales. Les putois à pattes noires sont en effet de proches cousins des visons, dont on sait qu'ils peuvent attraper la Covid-19 et la transmettre à l'homme. Premier exportateur

mondial de peaux de visons, le Danemark avait ainsi annoncé début novembre abattre son immense cheptel de plus de 15 millions de visons, à cause d'une mutation du coronavirus qui pouvait selon des études préliminaires menacer l'efficacité du futur vaccin pour les humains. «Nous n'avons pas de preuve directe que les putois à pattes noires pourraient être sensibles au Covid-19, mais à cause de leur proximité avec les visons, nous n'avons voulu prendre aucun risque», a expliqué à Quartz Tonie Rocke, l'une des scientifiques en charge du programme de vaccination des putois. Ces putois font partie d'une population captive du National Black-Footed Ferret Conservation Center, près de Fort Collins au Colorado, où il n'y a eu aucun cas de Covid-19 à ce jour.



Pourquoi le masque seul ne suffit pas à se protéger du Covid-19 ?



Le port du masque est aujourd'hui une obligation dans les transports en commun, les entreprises, les magasins... mais suffit-il à se protéger du Covid-19 ? Des chercheurs américains se sont penchés sur la question et ont testé l'efficacité de différents types de masques de protection lors

d'interactions humaines en face à face. Porter un masque de protection, c'est bien, mais si ce geste barrière n'est pas accompagné d'une distanciation physique, il demeure insuffisant pour se protéger de la Covid-19. C'est ce que révèle une nouvelle étude menée par des chercheurs américains, qui ont testé l'efficacité de plusieurs types de masque en face à face. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) préconise de porter un masque que l'on soit symptomatique ou asymptomatique, mais également de maintenir une certaine distance physique dans les lieux publics. Une chose plus facile à dire qu'à faire dans certaines circonstances, comme les transports publics, les écoles ou les magasins. Une équipe de chercheurs américains s'est donc intéressée à ces situations plus fréquentes qu'il n'y paraît, testant l'efficacité de cinq masques différents face à des éternuements ou une quinte de toux en face à face. Publiés dans la revue scientifique *Physics of Fluids*, leurs travaux ont permis d'analyser l'efficacité de cinq types de masques parfaitement ajustés sur le porteur, dont le N95, le masque chirurgical, ou encore plusieurs sortes de masques en tissu, grâce à la vélocimétrie par images de particules. Verdict, les chercheurs ont observé une fuite des gouttelettes en suspension projetées lors d'une toux ou d'éternuements avec tous les masques de protection, à l'exception du N95, et ce dans les deux configurations qui nous concernent au quotidien, à savoir lorsqu'une personne sensible porte un masque pour se

protéger et lorsqu'une personne porteuse du virus porte un masque pour en limiter la propagation.

Respecter la distanciation physique

Lorsqu'ils se sont intéressés au nombre de particules virales projetées, les chercheurs ont découvert que les masques ne protégeaient pas les personnes sensibles contre le virus lors d'interactions humaines en face à face ou frontales. Plus en détail, si chacun des masques testés a permis de réduire le nombre de gouttelettes projetées, ils n'ont pas été suffisants pour en filtrer l'intégralité et ainsi enrayer le risque de transmission de la maladie, et ce à des distances de moins de six pieds (1,828 m). Un masque aide certainement, mais si les gens sont très proches les uns des autres, il y a encore un risque.

Les chercheurs précisent que sans une telle distance, les pourcentages de gouttelettes non filtrées peuvent être suffisants pour rendre quelqu'un malade, notamment si une personne porteuse du virus éternue ou tousse à plusieurs reprises. « Un masque aide certainement, mais si les gens sont très proches les uns des autres, il y a encore un risque de propager ou de contracter le virus. Ce ne sont pas seulement les masques qui assurent cette protection. C'est à la fois les masques et la distanciation », conclut Krishna Kota, professeure à l'université d'État du Nouveau-Mexique et coauteure de l'étude.

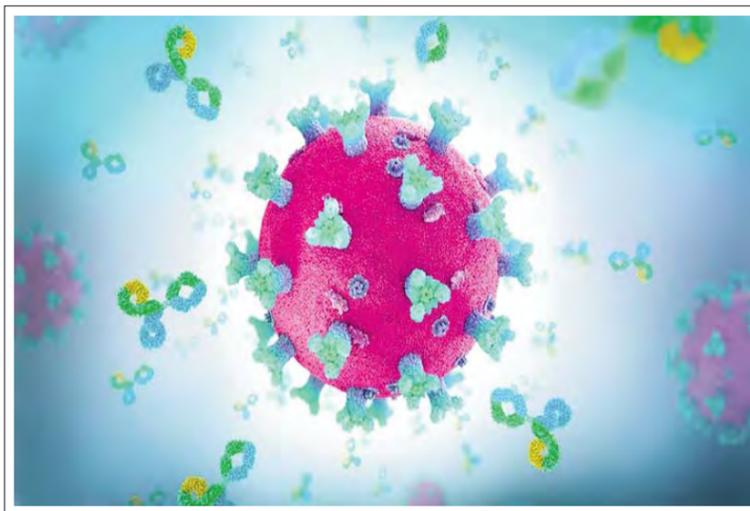
Coronavirus : une réponse immunitaire forte pendant au moins 8 mois

Selon une étude parue mardi dans la revue *Science Immunology*, l'immunité à la Covid-19 dure au moins 8 mois. Des chercheurs australiens ont analysé des échantillons de sang prélevés sur 25 patients positifs au SARS-CoV-2. Ces échantillons ont été comparés à un groupe contrôle en bonne santé. Les chercheurs ont ensuite introduit des morceaux de virus, pour voir comment le sang réagissait. Dans le système immunitaire, ce sont les lymphocytes T et les lymphocytes B mémoires - qui font partie des globules blancs - qui permettent une mémoire immunitaire de longue durée. Cette étude montre que même 8 mois après une première infection, les lymphocytes B à mémoires se souviennent du virus et produisent rapidement des anticorps protecteurs. De plus, les chercheurs montrent que ces cellules reconnaissent l'un des deux composants du SARS-CoV-2 : les protéines de pointe et de nucléocapside. Il est encore trop tôt pour dire combien de temps l'immunité spécifique peut

durer, mais ces résultats constituent un réel espoir pour une protection à long terme des vaccins.

SARS-Cov-2 : le variant d'Afrique du Sud détecté en Angleterre

L'Angleterre a confirmé avoir identifié deux cas de variant de SARS-CoV-2 liés à l'Afrique du Sud, car l'autre variant qui inquiète, c'est bien celui découvert en Afrique du Sud. La semaine dernière, le ministre de la santé du pays avait déclaré que cette souche était plus contagieuse et qu'elle touchait aussi les jeunes. Le ministre britannique a annoncé que deux cas de ce variant ont été identifiés en Angleterre, et qu'il serait plus contagieux que l'autre variant anglais qui inquiète déjà. Là encore, de nombreux experts pensent que ces mutations n'empêcheront pas les vaccins d'agir. Des mesures plus strictes seront prises dès demain au Royaume-Uni.



KFC et Cooler Master dévoilent une console de jeux vidéo avec réchauffe-poulet intégré



De temps à autre, les marques nous réservent de jolies surprises. Le plus souvent vers le 1^{er} avril d'ailleurs. Certaines sont totalement insolites. KFC est une marque que l'on ne saurait associer de près ou du loin au monde du jeu vidéo. Et pour cause, l'entreprise se cantonne à ce qu'elle sait faire, à savoir du poulet frit. Et elle le fait très bien, d'ailleurs. Pourtant, aujourd'hui, l'enseigne dévoile un produit à mille lieux de son secteur d'activité, une console de jeux vidéo. KFC. Ces trois lettres sont pour la plupart d'entre vous synonymes de fast-food et plus précisément de poulet frit. Cooler Master, de l'autre côté,

est une marque bien connue des joueurs PC, c'est un accessoiriste spécialiste notamment des ventilateurs et autres périphériques pour le jeu vidéo. Deux marques qui peuvent sembler bien loin l'une de l'autre et qui pourtant se sont associées pour créer la KFCConsole. La KFCConsole est une console de jeux vidéo pensée et conçue par KFC et Cooler Master. À l'intérieur, on retrouve notamment un processeur Intel. Bien qu'il ne soit finalement pas impensable d'imaginer que KFC puisse avoir eu envie d'apposer son nom sur une console, ce qui est vraiment insolite, c'est que cette console dispose d'un réchauffe-

poulet intégré. Il semblerait que Cooler Master ait décidé que laisser se dissiper la chaleur générée par les composants internes n'était que gaspillage. Pourquoi alors ne pas s'en servir pour maintenir votre commande KFC au chaud pendant que vous jouez ? C'est très probablement l'une des fonctionnalités les plus insolites que l'on ait vu depuis longtemps, mais en même temps, difficile de savoir si KFC et Cooler Master ont bel et bien l'intention de faire de console une réalité commerciale. Peut-être qu'un nombre très réduit d'unités seront produits uniquement pour le marketing.

Vie en mode «masquée en 2020» Le monde espère tourner un jour la page du Covid-19 avec l'arrivée des vaccins

En 2020, le Covid-19 a plongé la planète dans l'une des pires crises sanitaires et économiques, bouleversé l'industrie pharmaceutique et déclenché une rude concurrence vers le développement et la vente d'une multitude de vaccins, laissant la population mondiale optimiste quant au début de la fin de la pandémie.

Plus mystérieux que la peste, le paludisme ou le choléra, le nouveau coronavirus (Covid-19) est parti, il y a tout juste un an, de Wuhan en Chine. Son origine exacte demeure toujours inconnue même si la première source étant des animaux vendus au marché. Ce qui est plus dangereux et étrange, c'est la rapidité avec laquelle «le corona» se transmet d'une personne à l'autre. Le virus s'est répandu ensuite à d'autres pays à travers la planète. En 12 mois, plus de 1,6 million de personnes sont mortes. Au moins 72 millions ont contracté le virus du Covid-19, un bilan qui ne reflète toutefois qu'une fraction du nombre réel de contaminations. Le Covid-19, «pire que toutes les sciences fictions», selon un expert de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), a non seulement dévasté des communautés entières et contraint près de quatre milliards d'humains de se confiner chez eux, mais il a également paralysé les économies, fait exploser la violence domestique et entraîné des problèmes psychologiques à travers le monde. C'est dire qu'il s'agit d'un virus extrêmement

dangereux, un «ennemi invisible», qui a su en l'espace de trois mois mettre la planète à genoux. Après la Chine, l'épidémie a durement touché l'Italie, devenue quelques semaines, après l'apparition du virus, le pays le plus touché d'Europe. La péninsule compte à présent 66 537 décès et 1 888 144 contaminations liées au Covid-19, déclaré en mars par l'OMS comme «pandémie». Et quelques semaines plus tard, de nombreux pays européens, l'Espagne, la France, la Grande-Bretagne en tête, voient le nombre des contaminations par le Covid-19 décoller. Et le Vieux continent devient ainsi l'épicentre de l'épidémie car comptant le plus de cas de cette maladie très contagieuse. Toutefois, l'une des principales économies au monde, les Etats-Unis, deviennent rapidement le pays le plus touché en terme de cas mortels - plus de 300 000 décès sont comptabilisés en cette fin d'année. Tout au long de l'année, le virus n'a pas cessé de se propager à travers le globe touchant les quatre coins du monde, poussant chaque pays à prendre des mesures, souvent lourdes, pour tenter de limiter

la propagation de la plus grande pandémie de l'histoire contemporaine.

La vie en mode «masquée»

Les Gestes barrières -port du masque, distanciation physique ou tout simplement lavage des mains-, ont en quelques semaines changé le comportement des gens dans le monde, d'autant plus que le virus peut se propager lorsque de petites particules liquides sont expulsées par la bouche ou par le nez quand une personne infectée tousse, étourne, parle ou respire profondément, d'où la nécessité de respecter voire adopter «ces nouvelles habitudes». Le virus est plus complexe encore quand on parle de sujets asymptomatiques, dits «porteurs sains». Ce sont des personnes qui contaminent sans le savoir leur entourage. Un vrai défi pour les épidémiologistes, virologues et médecins, qui, face à un nouveau virus, ont pour principale inquiétude de déterminer au plus juste les possibles modes de transmission afin de casser au plus vite la contamination en chaîne. Outre les gestes barrières, de nombreux pays



ont imposé un confinement de plusieurs mois à leur population, une mesure aux retombées économiques et financières dramatiques mais aussi sur le plan psychologique et surtout social. Dans ce contexte, la Banque mondiale prévoit qu'en 2021, 150 millions de personnes pourraient plonger dans la grande pauvreté du fait de la récession. Et les inégalités sociales qui se sont creusées au fil des années sont déjà plus criantes que

jamais, tandis que le Fonds monétaire international (FMI) s'inquiète d'une récession «pire que celle qui a suivi la crise financière de 2008». Dans de nombreux pays, le confinement est synonyme de fermeture des entreprises, des écoles, des universités et des commerces ou carrément des frontières, l'annulation aussi des rencontres sportives, alors que les visioconférences remplacent les réunions de travail.

Libye

L'ONU salue l'accord d'échange de prisonniers

La Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul) a salué hier l'échange de prisonniers entre les parties rivales, se félicitant dans un tweet de ce «succès remarquable». Cet échange s'est déroulé «sous la supervision de la Commission militaire conjointe (5+5), et grâce aux bons offices des cheikhs et des aînés des tribus», a-t-elle dit, en saisissant cette occasion pour exhorter les deux parties à accélérer la mise en œuvre complète de l'accord global de cessez-le-feu signé le 23 octobre à Genève. Les troupes commandées par le maréchal Khalifa Haftar et le gouvernement basé à Tripoli soutenu par l'ONU se sont engagés dans un conflit armé meurtrier de plus d'un an dans et autour de la capitale libyenne, lequel a pris fin début juin lorsque le gouvernement soutenu par l'ONU a annoncé sa prise de contrôle de toute la Libye occidentale après le retrait des troupes de Haftar. Le 23 octobre, les délégations libyennes aux pourparlers de la

Commission militaire mixte 5+5 à Genève ont signé un accord de cessez-le-feu permanent parrainé par les Nations unies. En novembre, cette commission militaire mixte a convenu des conditions de mise en œuvre du cessez-le-feu, dont le retour des forces dans leurs bases et le retrait des forces étrangères des lignes de front. Les délégations ont également convenu d'échanger tous les prisonniers, d'enlever les mines en coopération avec les équipes de l'ONU et le Service général de renseignement, et de lutter contre les discours de haine.

Le ministre turc de la Défense en visite en Libye

Le ministre turc de la Défense, Hulusi Akar, a entamé samedi une visite surprise en Libye où il aura des discussions avec des responsables du gouvernement d'entente nationale (GNA),

a rapporté l'agence de presse turque Anadolu. Akar et une délégation de responsables militaires qui l'accompagne doivent rencontrer, au cours de cette visite, notamment le président du Haut-Conseil d'Etat libyen, Khaled al-Mechri, le ministre de la Défense du GNA, Salaheddine al-Namrouche, et le ministre de l'Intérieur Fathi Bashagha, selon Anadolu. Cette visite survient au lendemain de l'adoption par le parlement turc d'une motion prolongeant de 18 mois l'autorisation de déployer des militaires turcs en Libye. Les parties au conflit en Libye depuis 2011 ont signé, en octobre dernier, un accord de cessez-le-feu permanent sous l'égide de l'ONU qui a permis aux protagonistes de la crise libyenne de retourner à la table des négociations. Vendredi, le chef du GNA Fayez al-Sarraj a appelé depuis Tripoli ses compatriotes à «tourner la page des désaccords pour aboutir à la stabilité».

UE-GB

Brexit : l'UE lance la procédure de signature de l'accord avec Londres

L'Union européenne va lancer lundi la procédure pour la signature et la mise en œuvre du projet d'accord commercial conclu jeudi avec Londres et présenté vendredi aux Etats membres par le négociateur européen, Michel Barnier, dans une version uniquement en anglais. L'accord a été conclu le jeudi 24 décembre à 14h44. Avec ce partenariat économique et commercial, l'UE offre à l'ancien membre qu'était le Royaume-Uni un accès sans droits de douane ni quotas à son marché de 450 millions de consommateurs, mais prévoit des sanctions et des mesures compensatoires en cas de non-respect de ses règles en matière d'aides d'Etat, d'environnement, de droit du travail et de fiscalité pour éviter tout dumping. L'accueil par les ambassadeurs des pays de l'UE a été «assez sobre», a raconté à la presse un diplomate européen. «Il n'y a pas eu de grande joie, car un divorce n'est pas une très bonne nouvelle», a-t-il expliqué. Une version provisoire en anglais leur a été soumise. «Le texte qui fait 1200 pages va être examiné d'ici à lundi afin de déterminer s'il n'y a pas de sujets cachés qui pourraient poser problème», a-t-il précisé. Une nouvelle réunion des ambassadeurs est prévue lundi pour lancer la signature du pro-

jet d'accord par les Etats membres et le faire approuver par le Parlement européen. Les Etats membres doivent endosser et signer le texte mardi soir ou mercredi. Il sera ensuite publié au Journal officiel de l'UE jeudi pour permettre son entrée en vigueur le 1er janvier 2021. Les Etats membres doivent également décider de l'application provisoire de l'accord, car il n'aura pas été ratifié pour le départ du Royaume-Uni. Elle devrait être de deux mois, a précisé le diplomate. Ils vont en outre discuter des mesures autonomes décidées unilatéralement pour sanctionner le non-respect de l'accord par le Royaume-Uni. «Il faut décider comment seront prises ces mesures», a expliqué le diplomate. L'Union européenne va enfin mettre en œuvre les mesures d'accompagnement prévues pour aider les entreprises et les secteurs d'activités de l'UE, notamment la pêche, fragilisés par les conséquences économiques du départ du Royaume-Uni. Un budget de 5 milliards d'euros a été prévu à cette fin, avec des enveloppes nationales. «Les fonds communautaires seront disponibles en mars 2021, mais des pré-financements sont prévus pour éviter les pertes et ils seront rétroactifs au 1er janvier 2021», a-t-il indiqué.

Sahara occidental

Les familles des 15 Sahraouis enlevés exigent de l'occupation marocaine de dévoiler le sort de leurs enfants

Le Comité des familles des 15 Sahraouis enlevés a imputé de nouveau à l'Etat d'occupation marocain la responsabilité entière et directe de la disparition de leurs enfants depuis le 25 décembre 2005, exigeant, par là même, de dévoiler le lieu où ils se trouvent et les lieux de tous les Sahraouis victimes de disparition forcée. Selon un communiqué rapporté, jeudi, par des sources médiatiques sahraouies et rendu public à l'occasion du 15e anniversaire de leur disparition, le Comité affirme que le classement sans suite de la plainte introduite par les familles contre la Marine et la Gendarmerie marocaines, fait de la Justice marocaine un

complice. En ce sens que cette dernière a procédé à l'enregistrement de la plainte contre X, au lieu de l'enregistrer contre les autorités militaires, contrairement aux souhaits exprimés par les familles dans les déclarations faites lors du dépôt de la plainte, lit-t-on dans le communiqué. «Devant le refus et la connivence de l'appareil judiciaire marocain et face à la violence institutionnelle à laquelle se livre l'Etat d'occupation à l'encontre des familles des disparus, le Comité réaffirme son attachement à faire valoir le droit des familles à déposer plainte devant les différents tribunaux et instances judiciaires compétentes», précise-t-on dans le communi-

qué. Les familles soulignent, toutefois, que l'Etat d'occupation marocain doit assumer sa responsabilité pour le crime perpétré à l'encontre de leurs enfants et dévoiler le lieu où ils se trouvent, ainsi que les lieux de tous les Sahraouis victimes de disparition forcée depuis l'invasion marocaine du Sahara occidental en 1975. Dans leur message à l'occasion du 15e anniversaire de leur enlèvement, les mères des kidnappés ont appelé les membres du Conseil de sécurité de l'ONU à intervenir auprès des autorités marocaines, afin de faire la lumière sur le sort de leurs enfants.

Ahsene Saaid / Ag.

Ethiopie

Le bilan de l'attaque dans l'Etat de Benishangul-Gumuz passe à 207 morts

Le bilan de l'attaque menée mardi contre un village de l'Etat régional de Benishangul-Gumuz (ouest de l'Ethiopie) s'est aggravé en passant à 207 morts, a annoncé, vendredi soir, la Commission éthiopienne des droits de l'Homme (EHRC). Parmi les victimes se trouvent 133 hommes adultes, 35 femmes adultes, une vingtaine de personnes âgées et 17 enfants, dont un bébé de six mois, a précisé cette instance de défense des droits établie par le Parlement éthiopien. Un fonctionnaire local a informé l'EHRC que deux victimes avaient succombé jeudi à leurs blessures à l'hôpital de Bulen. Des efforts sont en cours pour identifier les victimes à l'aide de survivants et de cartes d'identité, a indiqué l'EHRC en ajoutant qu'une commission comprenant des membres de la police, des autorités régionales et du bureau du procureur général a été mise en place pour superviser l'identification, l'enregistrement et l'enterrement des victimes. «Dans la ville de Bulen, des milliers de personnes déplacées sont actuellement hébergées dans une école primaire et une salle de réunion», a-t-elle précisé dans un communiqué, exhortant les autorités compétentes «à fournir d'urgence l'aide humanitaire nécessaire aux victimes et aux personnes déplacées par l'attaque». Le drame s'est produit mardi vers 22h heure locale (19h GMT) quand des inconnus armés ont incendié des maisons du village de Bekuji et tiré sur les habitants, selon l'EHRC.

Centrafrique

Les militaires des Forces armées centrafricaines appelés à regagner immédiatement leurs unités respectives

Les militaires des Forces armées centrafricaines (FACA) présents dans le pays doivent regagner immédiatement leurs unités respectives, sous peine de sanction de dernière rigueur, a déclaré vendredi le chef d'Etat major des armées centrafricaines, le général Zéphirin Mamadou. Au cours d'une déclaration faite sur la radio nationale, M. Mamadou a déploré des manquements aux devoirs de certains militaires en mission, lesquels avaient conduit à des désertions sur le terrain et des absences au départ des missions. Selon lui, les auteurs de ces fautes devront être sanctionnés sévèrement et traduits devant la justice militaire. Il a aussi encouragé les autres militaires à faire preuve de loyauté et de professionnalisme afin de défendre le pays. Cet appel du chef d'Etat major de l'armée est intervenu quelques temps après la Coalition des patriotes pour le changement (CPC), un mouvement rebelle regroupant des principaux groupes armés actifs en Centrafrique, eurent déclaré vendredi dans un communiqué avoir décidé de mettre un terme à une trêve de trois jours déclarée mercredi. Selon le communiqué de la CPC, la rupture de cette trêve résulte du rejet du dialogue par les autorités centrafricaines qui organisent des attaques sur des positions des membres de la CPC. Aussi, les leaders de la CPC ont décidé de reprendre leur marche implacable vers la capitale centrafricaine Bangui jusqu'à leur «objectif final». Ils ont tout de même affirmé qu'ils restaient ouverts à toutes propositions sérieuses allant dans le sens de la paix. A seulement deux jours des élections présidentielle et législatives, les affrontements opposant les forces légales (FACA, Casques bleus, avec des renforts de la Russie et du Rwanda) aux éléments des groupes armés ont éclaté sur plusieurs villes à travers le pays, notamment Dékoa (centre-nord), Bambari (centre), Boali (ouest), Mbaïki (sud-ouest) et Bakouma (sud-est).

Oran

2020, l'année des acquis culturels remarquables dans la réalité et le virtuel

La scène culturelle de la capitale de l'Ouest algérien a été caractérisée en 2020 par de nombreux acquis ayant donné une bouffée d'oxygène aux chercheurs, architectes et archéologues ainsi qu'à ceux qui s'intéressent au patrimoine matériel en dépit d'une conjoncture sanitaire particulière imposée par la pandémie du Coronavirus.



Le début de cette année a été marqué par la réouverture de la salle des pièces archéologiques du musée national Ahmed-Zabana, en janvier, coïncidant avec la manifestation de la célébration de Yennayer, le Nouvel An amazigh. Cette salle est restée close durant 15 années en raison des travaux de réaménagement. Cette salle, qui représente à elle seule un véritable musée, a acquis un nouveau look, après avoir été rénovée selon les normes internationales en un laps de temps ne dépassant pas un mois et demi, selon la directrice du musée, Mme Bouchra Salhi. Le musée s'attelle à introduire les deux cours mitoyennes à la salle des pièces archéologiques dans le circuit des visites de cet espace. Ces salles abritent des pièces de grande valeur archéologique. Toutefois, le plus grand acquis à inscrire au profit du musée a été l'aval de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, donné lors de sa visite dans la wilaya d'Oran, en juillet dernier, au projet de réhabilitation du musée selon les normes internationales, dans le cadre du partenariat avec la République Tchèque. Un bureau d'études a été désigné pour le démarrage de la concrétisation de cette opération, début 2021. Cette réhabilitation permettra au musée de passer d'un musée multidisciplinaire à un musée spécialisé en archéologie et sciences naturelles. Comme il dotera le musée d'installations diverses comme une cafétéria et des boutiques.

Réhabiliter les sites et monuments

L'autre événement culturel majeur qui a ravi les chercheurs, les architectes et les archéologues ainsi que ceux qui s'intéressent au patrimoine matériel d'Oran et les habitants de la région de Bethioua, reste l'annonce de la réalisation des premières fouilles au site «Portus Magnus», vestiges d'une ville romaine. Ce projet sera pris en charge par des chercheurs nationaux qui travailleront sur ce site classé patrimoine national en 1968 et qui n'a jamais fait l'objet de fouilles. Il est préconisé la création d'un musée à Bethioua pour faire connaître et mettre en exergue les pièces archéologiques pour les visiteurs et les touristes intéressés par l'archéologie. L'année 2020 a été également marquée par l'annonce du classement du théâtre régional Abdelkader-Alloula dans la liste du patrimoine national matériel, ainsi que la restauration des statues érigées au-dessus du bâtiment, construit au début du XXe siècle et ouvert en 1907 sous le nom de «l'Opéra d'Oran». Le dossier du classement du théâtre, décidé par le ministre de la Culture et des Arts lors de sa visite à Oran l'été dernier, est en voie de concrétisation au niveau de la tutelle.

L'édifice pourra bénéficier d'une plus grande protection en sa qualité de patrimoine national. La procédure de classement du théâtre sera également une occasion pour proposer son classement mondial et de l'intégrer dans le parcours touristique et culturel d'Oran. Par ailleurs, l'investissement privé dans le domaine culturel a été une étape importante dans la scène théâtrale oranaise avec la réalisation par un investisseur privé, versé dans le secteur de l'hôtellerie, d'un théâtre privé portant le nom de «La Fourmi», qui proposera, dès l'amélioration de la situation sanitaire, une palette d'activités dont des projections de cinéma, des représentations théâtrales, des rencontres avec les écrivains et autres.

Et le virtuel crée l'acte culturel

Malgré la suspension des activités culturelles en raison des mesures de prévention contre la propagation du virus corona, le glamour de la culture n'a pas cessé pour autant. Il a, au contraire, brillé sur le plan virtuel. Des instances culturelles et des associations ont assuré sur le Net la continuité de l'activité culturelle à Oran. Le recours aux TIC modernes, notamment les sites de Facebook et Youtube, a permis d'organiser des événements ayant permis de répondre aux attentes du public, habitué à se rendre au musée, au cinéma et au théâtre. Dans ce cadre, le musée d'Oran Ahmed-Zabana a ouvert ses portes virtuellement au public, à travers l'exposition de ses collections et l'organisation de visites à travers ses différentes salles. Il a également organisé des expositions d'arts plastiques virtuelles avec la participation d'artistes. Pour sa part, le théâtre régional d'Oran Abdelkader-Alloula, à travers sa chaîne Youtube, a programmé des représentations d'anciens dramaturges, à l'instar d'Abdelkader Alloula et Boualem Hadjouti, afin de les faire connaître à la nouvelle génération. De leur côté, les associations culturelles «El-Amel» et «Wahiou el-mouthaqafine» ainsi que la troupe «Coulisses» et le syndicat de l'artiste dramatique et cinématographique d'Oran, et bien d'autres, ont participé à l'enrichissement de la scène culturelle, à travers l'organisation d'expositions sur le patrimoine, des représentations théâtrales et des concours culturels et littéraires virtuels. L'association culturelle des arts modernes «Akam» a choisi la voie de la solidarité en fournissant des aides financières à de nombreux artistes nécessiteux, touchés durant cette pandémie, qui n'a pas été, pour eux, une circonstance passagère.

M. Toumi / Ag.

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya de Tizi-Ouzou

Direction de l'urbanisme
de l'architecture et de la construction

NIF : 099815019058902

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 19/2020

Conformément aux dispositions de l'article 65 du Décret Présidentiel N°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des Marchés Publics et des délégations de service public, la Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction de la Wilaya de Tizi-Ouzou, informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°19/2020 portant Travaux de VRD primaires et secondaires LOT : Achèvement du rejet d'assainissement des (915 logements OUED FALI) Commune de Tizi-Ouzou

Publié dans le BOMOP et paru dans les quotidiens nationaux : en langue étrangère «L'ECHO D'ALGERIE» du 21/10/2020 en langue arabe, et «ELHIOUAR» du 20/10/2020 en langue étrangère qu'a l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières en date du 07/12/2020 et conformément aux critères prévus dans le cahier des charges, les projets sont confiés provisoirement comme suit :

LOT	Entreprise	Note technique	Montant DA TTC	Délai	OBS
LOT : Achèvement du rejet d'assainissement des (915 logements OUED FALI) Commune de Tizi-Ouzou	SARL ETHB KAROUF NIF: 099835004246604	47.85	36 197 265,00	07 Mois	Entreprise moins-disant proposée

A cet effet, et conformément à l'article 82 du décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015, cité ci-dessus, les soumissionnaires contestataires, peuvent introduire leur recours auprès de la commission des marchés de la wilaya, dans un délai de 10 jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans la presse nationale ou le BOMOP.

Les soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures et de leurs offres techniques et financières, peuvent se rapprocher auprès du service contractant au plus tard (03) trois jours à compter du premier jour de la publication du présent avis d'attribution provisoire.

L'Echo d'Algérie : 27/12/2020

Anep : 2016 021 489



NUMEROS UTILES

Numéros Verts

- Police : 1548
- Gendarmerie nationale : 1055
- Sonelgaz : 3303
- Alerte kidnapping : 104
- Personnes en difficulté ou en détresse : 1527
- SOS Sécurité : 112
- SOS Santé : 115

Urgences

- SAMU : 021 23 50 50
- Police : 17
- Protection civile : 14
- Gendarmerie nationale : 021 96 42 22
- Sapeurs-Pompiers : 021 71 14 14
- Sûreté de la wilaya d'Alger : 021 73 00 73
- Centre antipoison : 021 97 98 98
- Centre des grands brûlés : 021 63 29 95
- Institut Pasteur : 021 67 25 02

Hôpitaux

- CHU Mustapha : 021 23 35 35
- CHU Aït Idir : 021 97 98 00
- CHU Ben Aknoun : 021 91 21 63
- CHU Beni Messous : 021 93 15 50
- CHU Kouba : 021 28 33 33
- CHU Bab El Oued : 021 96 06 06
- CHU Bologhine : 021 95 82 24
- CHU El Kettar : 021 96 48 97
- HCA Aïn Naâdja : 021 54 05 05
- Hopital Tixeraine : 021 55 01 10
- Hopital Zéralda : 021 32 63 94
- Centre Pierre et Marie Curie : 021 23 66 66

Compagnies Aériennes

- Air Algérie : 021 74 24 28
- Tassili Airlines : 021 50 98 58
- Air France : 021 98 04 04

Dépannages

- Gaz : 021 68 44 00
- Electricité : 021 68 55 00
- Service des eaux : 021 67 50 30

Radios

- Chaîne I : 021 21 48 37
- Chaîne II : 021 69 11 70
- Chaîne III : 021 48 15 15
- Radio El Bahdja : 023 70 99 99
- Jil FM : 021 69 27 27
- ENRS : 021 69 34 03/06

Services

- Algérie Télécom : 100
- Serveur vocal chèques postaux : 1530
- Seaal : 3394
- Scouts musulmans algériens : 3033
- Association algérienne de psychiatrie : 1512
- Réclamations : 18
- Renseignements / Réveil : 19
- Télégramme : 13

Hôtels - Alger

- Hôtel El Djazaïr : 026 21 80 80
- Hôtel El Aurassi : 021 74 82 52
- Hôtel Hilton : 021 21 96 96
- Hôtel Sheraton : 021 37 77 77
- Hôtel Mercure : 021 24 59 70
- Hôtel Ibis : 021 98 80 20
- Hôtel Albert Premier : 021 73 65 06
- Hôtel Safir : 0551 42 58 48
- Hôtel El Riadh : 021 45 23 58
- Hôtel Mazafran : 021 32 00 00
- Hôtel AZ Zéralda : 023 32 55 89
- Hôtel Oasis - Kouba : 021 77 04 04
- Hôtel New Day - Kouba : 023 77 47 47
- Hôtel Mouflon d'Or : 021 54 25 62

Hôtels - Sud

- Hôtel El Djanoub - Ghardaïa : 029 89 46 20
- Hôtel - El Boustan - El Ménéa : 029 81 60 50
- Hôtel Tahat - Tamanrasset : 029 31 21 21
- Hôtel Gourara - Timimoun : 049 90 26 27
- Hôtel Touat - Adrar : 049 96 99 33



21h05 : Ready Player One

En 2045, dans une Amérique post-apocalyptique. Comme des millions de gens, Wade, un ado des bidonvilles, passe tout son temps dans l'Oasis, un univers virtuel idéal. À sa mort, son créateur annonce, dans son testament, qu'il lèguera sa fortune à celui qui découvrira trois clés cachées...



21h05 : Paddington 2



Depuis qu'il fait partie de la famille Brown, Paddington est comme un poisson dans l'eau. Dans le quartier, hormis un vieux grincheux, son goût des autres ne lui vaut que des amis. Tout bascule lorsque l'ours surprend un voleur chez l'antiquaire...

21h05 : Zone interdite



Trois ans plus tard, que sont devenues les familles qui bouleversaient leurs destins ? Bonheurs, doutes, surprises et réussites, Ophélie Meunier et les équipes de Zone Interdite ont suivi l'évolution des projets d'Elodie et Pierrick, Régis et Marie, Audrey,...

22h40 : Hurricane



Une ville de la côte Est des Etats-Unis, qui abrite une réserve fédérale contenant 600 millions de dollars en billets, est menacée par un ouragan de catégorie 5. Une bande de braqueurs veut profiter de l'évacuation de la ville organisée par les autorités pour se livrer à un casse...

21h05 : Faites entrer l'accusé



Le 22 mars 2002, Jean-Raymond Blatti, comptable d'une petite entreprise de la banlieue genevoise, était retrouvé mort à son bureau, le crâne défoncé. Sur son ventre, une inscription : «Sale voleur», écrite à l'encre indélébile...



21h05 : Les enquêtes de Vera



Le cadavre d'une femme a été découvert dans la lande sauvage du Northumberland. D'après le légiste, Anne-Marie Richards, 56 ans, serait morte depuis plusieurs jours, victime d'un arrêt cardiaque déclenché par strangulation...



21h05 : La dernière légion



Aurelius, fidèle serviteur de l'Empire romain, est de retour à Rome où il doit désormais assurer la surveillance du jeune empereur Romulus Augustus. Il partage cette tâche avec Ambrosinus, le mentor du jeune souverain, homme doté d'étranges pouvoirs...



21h00 : Chicago Fire



L'un des membres de l'équipe a besoin du soutien de toute la caserne pour surmonter une épreuve difficile. Pendant ce temps, Severide poursuit son enquête sur l'incendie criminel. Il aimerait découvrir de nouveaux indices qui lui permettraient de comprendre comment s'est déroulé le drame...



21h05 : Bâtisseurs de l'ancien monde



Des archéologues ont mis au jour des édifices antiques monumentaux présentant d'étonnantes similitudes en Inde, au Pérou, en Egypte, en Grèce, en Turquie ou sur l'île de Pâques. Leur précision et leur beauté défient la raison moderne...



Hôtel - Béjaïa

- Hôtel Les Hammadites : 0776 88 22 38

Hôtel - Tizi-Ouzou

- Hôtel Lalla Khedidja : 0795 22 65 77

AEROPORTS

- Houari Boumédiène - Alger : 021 50 91 91
- Rabah Bitat - Annaba : 038 52 01 59
- Ahmed Ben Bella - Oran : 041 59 10 77
- Mostepha Ben Boulaid - Batna : 023 77 01 10
- Mohamed Boudiaf - Constantine : 031 81 01 24
- 8 Mai 1945 - Sétif : 0651 88 73 66

Hôtels - Est

- Hôtel Marriott - Constantine : 035 53 39 04
- Hôtel Ibis - Constantine : 031 99 20 00
- Hôtel Cirta - Constantine : 031 92 19 80
- Hôtel Le Majestic - Annaba : 038 86 54 54
- Hôtel El Mountazah - Annaba : 038 65 24 12
- Hôtel El Hidhab - Sétif : 036 51 41 34

Hôtels - Ouest

- Hôtel Sheraton - Oran : 041 59 01 00
- Hôtel Royal - Oran : 041 29 17 17
- Hôtel Ibis - Oran : 041 98 23 00
- Hôtel Renaissance - Tlemcen : 043 40 11 11
- Hôtel Les Zianides - Tlemcen : 043 27 71 21 à 25
- Hôtel Ziri - Ghazaouet : 043 32 30 25

Ligue 1 (6e journée)

ESS-PAC et USMA-NAHD à l'affiche

En l'absence du leader, la JS Saoura, dont le match contre le MCA a été reporté pour permettre aux Mououdéens de disputer leur rencontre en Ligue des champions, la journée sera également tronquée d'une autre affiche au sommet qui devait mettre aux prises le CRB au CSC.

Le reste du programme ne manque pas d'intérêt pour autant à commencer par le derby algérois entre l'USMA et le NAHD. Deux équipes très mal engagées en ce début de championnat et toujours à la recherche de leur première victoire de la saison. Les Usmistes qui ont renouvelé leur confiance à leur directeur sportif, Antar Yahia, tenteront d'éteindre le feu qui menace de brûler leur maison. Ce ne sera pas simple, surtout que les camarades de Chita traversent une période doute. Il va falloir retrouver rapidement la confiance, sous peine de sombrer davantage dans l'inconnu. La venue du Nasria n'est pas un cadeau pour les Rouge et Noir. Les Nahdistes vont certainement essayer de profiter du manque de réalisme de leur hôte pour repartir de Bologhine avec un résultat positif. Autre derby au menu, celui qui opposera le MCO au RC Relizane, deux équipes capables du meilleur comme du pire. Il sera hasardeux d'avancer un quelconque pronostic, même si les Oranais ont intérêt à faire honneur à leur statut face à un nouveau promu. L'empoignade entre l'ESS et la PAC s'annonce tout aussi ouverte, même si les Sétifiens auront un petit avantage sur leur adversaire du jour. Cela dit, les gars du Paradou évolueront sans aucun complexe, même si l'Entente vise la première place à l'issue de cette journée. L'ASAM, quant à elle, compte profiter de la venue du CABBA, mal en point, pour se rapprocher du trio de tête. L'occasion est tout aussi propice pour l'ASO Chlef qui accueille la lanterne rouge, l'USMBA, afin d'empocher les trois points du match et confirmer son retentissant succès ramené de Skikda. La JSMS, justement, aura fort à faire en rendant visite à Tlemcen, toujours à la recherche de son premier succès en championnat. Magra, pour sa part, doit se méfier de la venue



de Médéa qui a surpris l'USMA chez lui, il n'y a pas si longtemps. Enfin, la JSK rendra visite à Biskra. Il semble que les victoires acquises à Chlef et en Coupe de la CAF, ont redonné des couleurs aux Canaris. Il faudra les confirmer ce soir face à des Biskris qui ont enregistré quatre nuls sur les cinq matches disputés. L'on espère vivre une journée pleine de suspense et de rebondissements, comme celle à laquelle nous avons eu droit lors de la journée précédente.

Ali Nezlioui

Programme : cet après-midi

Biskra (14h30) : USB-JSK
Magra (14h30) : NCM-OM
Tlemcen (15h) : WAT-JSMS
Oran (15h) : MCO-RCR
Bologhine (15h) : USMA-NAHD
Chlef (15h) : ASO-USMBA
Aïn M'lila (15h) : ASAM-CABBA
Sétif (15h) : ESS-PAC
CRB-CSC et JSS-MCA sont reportés

2020

La pandémie de Covid-19 met le sport algérien et mondial KO

Jeux méditerranéens d'Oran reportés à 2022, JO de Tokyo repoussés à 2021, Euro-2020 de football décalé, salles de sport fermées, compétitions gelées : le Covid-19 a fortement impacté la pratique sportive durant l'année 2020 en Algérie et partout dans le monde.

Au vu de la vitesse de transmission du Covid-19, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a aussitôt émis des recommandations afin de réduire tous les rassemblements susceptibles d'amplifier la propagation du virus, ce qui a poussé les pouvoirs publics en Algérie à annoncer la suspension des activités sportives, toutes disciplines confondues, le 16 mars. Face à cette situation, des événements sportifs majeurs ont été reportés voire annulés. La 19^e édition des Jeux méditerranéens (JM) d'Oran, initialement prévue pour 2021, a été ainsi reportée à 2022, afin d'éviter tout chevauchement avec les Jeux olympiques (JO) de Tokyo-2020, repoussés aussi d'une année. D'autres manifestations prévues en Algérie ont été également décalées à 2021, à l'image de la Coupe d'Afrique de cyclisme sur route à Oran et du Championnat d'Afrique de VTT, tandis que le Tour d'Algérie cycliste 2020, prévu le mois de mars dernier, a été carrément annulé. En basket, l'équipe nationale a fait l'impasse sur les éliminatoires de l'AfroBasket-2021 dont le premier tournoi qualificatif a été organisé du 27 au 29 novembre à Kigali, arguant l'absence d'un plan de vol pour rejoindre le

Rwanda suite à la fermeture de l'espace aérien. Idem pour les sélections algériennes des moins de 18 ans filles et garçons qui ont manqué l'AfroBasket-2020 de la catégorie en Egypte pour la même raison.

9 juillet... déconfinement pour les athlètes d'élite

Ce n'est qu'à partir du 9 juillet que la situation s'est améliorée quelque peu en Algérie et les athlètes «qualifiés et qualifiables» aux Jeux olympiques et paralympiques de Tokyo ont été autorisés par le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) à reprendre l'entraînement avec le strict respect des mesures de protection. A partir de cette date, les fédérations nationales commençaient à organiser des stages et regroupements au niveau des structures sportives de Tikjda (Bouira), Souidania (Alger) et Seraïdi (Annaba), en vue des prochaines échéances. Et pour une meilleure prise en charge sanitaire des athlètes, le Centre national de médecine du sport (CNMS) a été chargé de la mise en œuvre d'un protocole sanitaire anti-Covid, en coordination avec le Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie de coronavirus. Comme deuxième mesure de reprise progressive des activités sportives, le MJS a autorisé le coup d'envoi, à huis clos, du championnat d'Algérie de Ligue 1 de football 2020-2021, qui interviendra finalement le 27

novembre, alors que les clubs de Ligue 2 ont été autorisés à reprendre les entraînements depuis dimanche dernier. Puis, depuis quelques jours, il y a eu le feu vert des pouvoirs publics à la reprise de la pratique en plein air d'un nombre d'activités sportives. Il s'agit de l'athlétisme, le cyclisme, le tennis, l'aviron et le canoë-kayak, le badminton, la voile, les sports mécaniques, le ski et les sports de montagne, les sports équestres, les sports traditionnels et le triathlon.

Crise financière majeure dans le football

Dans le monde, tous les événements amateurs comme professionnels ont été annulés ou reportés et les conséquences économiques sur le secteur étaient donc lourdes. Aujourd'hui, personne ne peut réellement planifier un calendrier sportif pour l'année 2021. L'un des plus grands événements sportifs mondiaux, les JO de Tokyo, ont été reportés à 2021, une décision sans précédent annoncée en mars dernier alors que la pandémie se répandait à travers le monde. Les JO doivent maintenant se tenir du 23 juillet au 8 août et les Jeux paralympiques du 24 août au 5 septembre. L'Union européenne de football (UEFA) a également reporté l'Euro-2020 d'une année et les championnats du monde entier se sont retrouvés à l'arrêt à partir de mars pour reprendre en juin, évidem-

ment sans public. Une mobilisation inédite s'est alors ébranlée dans le monde du sport.

La FIFA a ainsi versé 10 millions de dollars au Fonds de solidarité de l'OMS pour la riposte au Covid-19. Ce mouvement de solidarité s'est répandu également à travers plusieurs sportifs professionnels, toutes disciplines confondues, à l'image des Roger Federer et Novak Djokovic en tennis ou encore Pep Guardiola, Lionel Messi, Cristiano Ronaldo, Frank Ribéry et Paul Pogba en football. La suspension forcée des compétitions sportives n'a pas été sans conséquences économiques, principalement dans le football qui craint une crise financière majeure pour ses clubs, privés de leurs différentes rentrées d'argent. Les pertes liées à l'absence de recettes de billetterie, de contrats commerciaux ou de sponsoring, mais aussi et surtout des droits TV, sont estimées pour la Premier League anglaise, qui serait la plus touchée, à 1,15 voire 1,25 milliard d'euros, suivent ensuite la Liga espagnole (800 à 950 millions d'euros), la Bundesliga allemande (650 à 750 millions d'euros), la Serie A italienne (550 à 650 millions d'euros) et la Ligue 1 française (300 à 400 millions d'euros).

Une étude menée par l'agence de communication BCW (Burson Cohn & Wolfe) a montré que la situation actuelle et la perturbation du marché des événements sportifs internationaux conduiront à des conséquences et ajustements bien au-delà de la seule année 2020.

Ligue 1 : USM Alger

Antar Yahia : «J'aurais dû prendre du temps dans la gestion des transferts»

Le directeur sportif de l'USM Alger (Ligue 1 de football), Antar Yahia, a reconnu, vendredi soir, avoir «fait des erreurs» et qu'il aurait dû prendre du temps dans la gestion des transferts lors de la période d'intersaison. «Peut-être j'ai fait des erreurs à mon arrivée au club. J'aurais dû prendre du temps dans la gestion des transferts lors de la période d'intersaison. Maintenant, on peut pas refaire le film de cette première partie de saison et en faisant mieux de bien préparer l'avenir du club», a confié Antar Yahia à l'émission sportive «Ahki Ballone». La direction de l'USM Alger, avait décidé jeudi de maintenir Antar Yahia dans son poste de directeur sportif, après avoir songé initialement à le limoger pour mauvais résultats, à l'issue d'une réunion avec le président du conseil d'administration, Achour Djelloul. «J'ai passé une semaine très difficile surtout après la défaite à domicile face à l'O Médéa (3-1), mais je pense que les choses changeront à l'issue de la réunion de jeudi avec le président du conseil d'administration. La direction sportive va être renforcée par

un ou deux anciens joueurs. Nous sommes en train de voir quelle personne peut apporter le plus pour le club. Je n'ai aucun problème avec Hocine Achiou que je connais très bien et encore moins avec Mohamed Hamdoud. Nous allons mettre les critères pour désigner les prochaines personnes qui vont m'aider dans ma mission», a-t-il dit. Le directeur sportif de l'USMA a lancé un appel aux supporters des Rouge et Noir pour qu'ils soient derrière leur club surtout dans ces moments difficiles que traverse l'équipe. «Ce qui est important actuellement pour ce grand club, c'est la solidarité des supporters qui doivent rester derrière l'équipe qui traverse une période difficile. Ce qui compte aujourd'hui, c'est de sauver le club. J'assume ma responsabilité mais les joueurs doivent également être à la hauteur», a ajouté Antar Yahia. Avec deux points récoltés lors des cinq premières rencontres du championnat de Ligue 1, l'USMA s'appête à recevoir le NA Hussein Dey dans un derby algérois prévu cet après-midi (15h00), comptant pour la 6^e journée.

Selon «L'Equipe»

Islam Slimani proche de l'AS Saint-Etienne

L'attaquant international algérien de Leicester City (Premier league anglaise), Islam Slimani, est très proche de l'AS Saint-Etienne, a rapporté, vendredi dernier, L'Equipe. Le même média indique que le contact a été maintenu entre le meilleur buteur en activité de l'équipe nationale, dans l'impasse avec Leicester, et la garde rapprochée de Bernard Caiazza, président du conseil de surveillance de l'ASSE. Le seul inconvénient pour le club français, le salaire de Slimani qui avoisine les 380.000 euros brut par mois. L'international algérien de 32 ans devra faire un effort sur ce plan pour concrétiser ce transfert. Islam Slimani dont le contrat avec les «Foxes» expire en juin 2021, a notamment été annoncé du côté de l'Olympique de Marseille et l'été dernier et Salernitana (Serie B italienne).

Météo

Min°
Max°

Alger	Oran	Constantine	Béchar	Ouargla
7°/15°	8°/14°	1°/8°	2°/14°	2°/14°

Horaires
des prières

Alger

El Fadjr	El Dohr	El Aasr	El Maghreb	El Icha
06h26	12h49	15h21	17h39	19h07

Coronavirus

416 nouveaux cas, 361 guérisons et 6 décès ces dernières 24 heures en Algérie

Quatre cent seize (416) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 361 guérisons et 6 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a annoncé, samedi à Alger, le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, le Dr Djamel Fourar. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 97 857 dont 416 nouveaux cas, soit 0,9 cas pour 100 000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 2722 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 65 505, a précisé le Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à

l'évolution de la pandémie de Covid-19.

En outre, 35 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 9 cas, 21 wilayas n'ayant enregistré aucun cas, alors que 13 autres ont enregistré plus de 10 cas. Par ailleurs, 36 patients sont actuellement en soins intensifs, a également fait savoir Dr Fourar.

Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.



Algérie-Mauritanie

Le Président Tebboune reçoit un appel téléphonique de son homologue mauritanien

«Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu un appel téléphonique de la part de son frère, son excellence Mohamed Ould Cheikh El Ghazaouani, président de la République islamique de Mauritanie, qui s'est enquis de son état et lui a exprimé ses vœux de bonne santé». A cette occasion, les deux présidents ont échangé sur la situation pandémique dans les deux pays.



Météo

La neige au rendez-vous dans plusieurs régions du pays

Les chutes de neige annoncées par l'Office national de météorologie dans un BMS étaient au rendez-vous hier dans plusieurs wilayas du Centre et Est du pays. Le BMS a précisé que des chutes de neige ont affecté les reliefs dépassant les 800 mètres d'altitude des wilayas de Bouira, Tizi-Ouzou, Béjaïa, Jijel, Sétif, Bordj Bou-Arreridj, Constantine, Mila, Guelma, Souk Ahras, Oum El Bouaghi, Batna, Khenchela et Tébessa. L'épaisseur de la neige est de l'ordre de 15 à 20 cm, a précisé la même source, ajoutant que des formations de verglas seront également prévues durant la validité du bulletin.

Cour d'Alger

Report de l'audience dans les affaires de montage automobile et de financement occulte de la campagne pour le 5e mandat

La cour d'Alger a décidé le report, au 9 janvier prochain, de l'audience dans les affaires de montage automobile et de financement occulte de la campagne électorale pour le 5e mandat du candidat Abdelaziz Bouteflika, pour lesquelles nombre de ministres et de cadres sont poursuivis, en tête desquels Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal. «Le report intervient à la demande de la défense pour mieux examiner les deux dossiers». La réouverture de ces dossiers et la programmation d'un troisième procès ont été décidées après que la Cour suprême ait accepté le pourvoi en

cassation déposé par les accusés. Suite à quoi, une audience a été fixée pour le rejugement des affaires à la cour d'Alger avec la désignation d'une composante judiciaire spéciale. Il s'agit du premier dossier de corruption traité par le tribunal de Sidi M'hamed en décembre 2019 dans lequel sont poursuivis les deux anciens Premiers ministres, Ouyahia et Sellal, les anciens ministres de l'Industrie Youcef Yousfi, Bedda Mahdjoub et Bouchouareb Abdeslam, ainsi que l'ancien ministre des Transports, Abdelghani Zaâlane. Egalement condamnés dans cette affaire, les patrons

des usines automobiles, Hassan Larbaoui et Mohamed Baïri ainsi que l'ex-président du Forum des chefs d'entreprises (FCE), Ali Haddad. Plusieurs chefs d'inculpation sont retenus contre ces accusés dont octroi d'indus avantages notamment dans le domaine du montage-automobile et financement occulte de la campagne électorale de l'ancien président de la République pour la présidentielle annulée d'avril 2019. Les peines prononcées contre ces accusés variaient entre 15 et 3 ans de prison ferme assorties d'une amende.

• Mostaganem 24 candidats à l'émigration clandestine secourus au large du littoral

Vingt-quatre candidats à l'émigration clandestine ont été secourus, dans les 24 dernières heures, au large des côtes de la wilaya de Mostaganem. Les unités flottantes relevant des garde-côtes ont découvert, dans la soirée du vendredi, 24 personnes dont deux ressortissants étrangers en danger, à 19 miles marins (35 kilomètres) au nord de la commune de Sidi Lakhdar sise sur le littoral-Est de la wilaya de Mostaganem. Ces unités ont apporté secours à ces harraga, en péril de noyade suite à l'infiltration d'eaux dans l'embarcation à bord de laquelle se trouvaient, entre autres deux mineurs et deux femmes. Les personnes secourues ont été reconduites au port commercial de Mostaganem pour effectuer les formalités d'usage en pareilles circonstances suivant le protocole sanitaire de prévention contre la pandémie du Coronavirus, avant de les remettre aux services de sécurité compétents pour les présenter devant la justice, pour le chef d'inculpation de tentative de quitter clandestinement le territoire national.

Le point sur la pandémie

Plus de 1,7 million de morts

La pandémie a fait au moins 1,7 million de morts dans le monde depuis fin décembre, selon un bilan établi par l'AFP à partir de sources officielles mercredi à 11h00 GMT. Plus de 77,9 millions de cas de contamination ont été officiellement diagnostiqués. Les États-Unis restent le pays le plus endeuillé avec 325 539 morts, suivis par le Brésil (189 220 morts), l'Inde (146 444), le Mexique (119 495) et l'Italie (69 842).

L'UE commence à se rouvrir au Royaume-Uni :

La France, la Belgique, les Pays-Bas et la République tchèque commencent à rouvrir leurs liaisons avec le Royaume-Uni pour permettre notamment le retour de leurs ressortissants. Le trafic transmanche de fret reprend sous conditions. Le port de Douvres a rouvert dans la nuit de mardi à mercredi, les liaisons en train Eurostar à partir de Londres ont été rétablies en début de matinée. Une cinquantaine de pays ont suspendu ou restreint les arrivées de voyageurs après la découverte d'un nouveau variant du coronavirus au Royaume-Uni. Au Royaume-Uni, restrictions aux arrivées d'Afrique du Sud, vaccin Oxford Astrazeneca soumis pour approbation : Les autorités britanniques ont annoncé, mercredi, avoir identifié deux cas d'une autre nouvelle souche du coronavirus, «hautement préoccupante» car

«plus contagieuse», en provenance d'Afrique du Sud, avec laquelle des restrictions dans les voyages s'appliquent «immédiatement». Les données complètes du vaccin mis au point par l'université d'Oxford et le groupe AstraZeneca ont été soumises au régulateur britannique, ouvrant la voie à une possible prochaine validation, selon le ministre de la Santé Matt Hancock.

Au Canada, le vaccin de Moderna approuvé :

Le Canada a approuvé mercredi le vaccin de la société américaine Moderna, après avoir déjà donné son feu vert au vaccin Pfizer-BioNTech le 9 décembre.

Spoutnik V en Argentine :

L'Argentine a autorisé le vaccin russe, devenant le premier pays l'Amérique latine à faire ce choix, alors qu'un accord a déjà été signé pour la livraison de 25 millions de doses. 300 000 doivent arriver dans les tous prochains jours.

Vaccination, aujourd'hui en France :

En France la première campagne de vaccination commence ce jour dans «deux ou trois» établissements pour personnes âgées et concernera «quelques dizaines de résidents», selon

le ministère de la Santé.

Aux Etats-Unis, achat de 100 millions de doses en plus :

Les Etats-Unis ont acheté 100 millions de doses supplémentaires du vaccin Pfizer/BioNTech, qui seront livrées d'ici à juillet, portant les commandes américaines à 400 millions de doses (la moitié provenant de Pfizer, la moitié de Moderna). Cela permettra d'immuniser 200 millions de personnes, ces vaccins requérant deux injections espacées d'un mois.

Principale cause de décès en Colombie :

Le coronavirus a été la principale cause de décès en Colombie entre janvier et octobre, selon les statistiques officielles, avec plus de 46 000 décès liés au Covid-19, devant les maladies cardiaques et les homicides chez les hommes, les problèmes de cœur et cérébraux-vasculaires chez les femmes.

Masque à l'école retoqué en Autriche :

Le port obligatoire du masque à l'école et l'enseignement en alternance, deux mesures prises par l'Autriche au printemps, sont des dispositions «illégalles», a estimé mercredi la Cour constitutionnelle.